

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LA CRÉATION D'UN CQP MACHINISTE CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Étude établie par
Think and Act

Février 2013



Pour la CPNEF Audiovisuel

Section professionnelle production audiovisuelle et cinéma
et section télédiffusée (associée)

**RAPPORT FINAL ETUDE D'OPPORTUNITE PORTANT SUR
LA CREATION D'UN CQP
MACHINISTE CINEMA ET AUDIOVISUEL**

13 février 2013

Contact
Valérie Champetier
Directrice T2A ThinkAndAct
Valerie.champetier@gmail.com
Tel : 06 12 13 35 73

Sommaire

1. INTRODUCTION.....	5
1.1. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE.....	5
1.2. OBJECTIFS	5
1.3. METHODOLOGIE	6
1.4. PRESENTATION DES RESULTATS	8
2. POPULATION DES MACHINISTES	9
2.1. SOURCES ET METHODOLOGIE	9
2.2. NOMBRE ET PROFIL DE LA POPULATION MACHINISTE.....	9
2.2.1. NOMBRE DE MACHINISTES ET CHEFS MACHINISTES	9
2.2.2. UNE POPULATION PRESQUE EXCLUSIVEMENT MASCULINE	10
2.2.3. UNE POPULATION PLUS AGEE QUE LA MOYENNE DE LA POPULATION ACTIVE FRANÇAISE.....	11
2.2.4. UNE POPULATION QUI RESIDE MAJORITAIREMENT AILLEURS QU'EN ÎLE DE FRANCE	11
2.2.5. UNE CATEGORIE SOCIALE PARTICULIERE	12
2.3. EN CONCLUSION	13
3. DEFINITION DU METIER DE MACHINISTE	14
3.1. LE REFERENTIEL DEFINI ET REFERENTIEL RESSENTI	14
3.1.1. LA DEFINITION DANS L'OBSERVATOIRE	14
3.1.2. LE RESSENTI DE LA DEFINITION DU METIER A TRAVERS LES ENTRETIENS.....	15
3.1.1. METIER DE MACHINISTE ET SECURITE.....	17
3.1.2. EN CONCLUSION.....	21
3.2. PRE-REQUIS, QUALITES ET COMPETENCES DU METIER.....	21
3.2.1. PRE-REQUIS, QUALITES	21
3.2.2. COMPETENCES	22
3.2.3. EN CONCLUSION.....	23
3.3. LA FORMATION ET LES HABILITATIONS NECESSAIRES	24
3.3.1. FORMATION INITIALE	24
3.3.2. FORMATION CONTINUE	25
3.3.3. EN CONCLUSION.....	25
4. PRATIQUE DU METIER.....	26
4.1. ACCES AU METIER	26
4.1.1. L'ENTREE DANS LE METIER	26
4.1.2. RECRUTEMENT SUR UN FILM OU PLATEAU	27
4.1.3. TAILLE DES EQUIPES ET DUREE DU TRAVAIL	28
4.2. CONDITIONS SOCIALES DE TRAVAIL	29
4.2.1. LES CONVENTIONS COLLECTIVES	29
4.2.2. STATUT ET REMUNERATION	31
4.3. EN CONCLUSION	32
5. EVOLUTION DU MARCHE ET IMPACT SUR LE METIER	33
5.1. LES EVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES	33

5.2.	L'EVOLUTION DU NOMBRE DE TOURNAGES	35
5.3.	LES DELOCALISATIONS.....	36
5.4.	LA REGLEMENTATION FRANÇAISE ET EUROPEENNE	37
5.5.	LA MONTEE EN PUISSANCE DES ECOLES	38
5.6.	LA CREATION DE LA CITE DU CINEMA	39
5.7.	LES FLUX.....	40
5.7.1.	LES ENTREES DANS LE METIER DEPUIS 1982	40
5.7.2.	L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DEPUIS 4 ANS.....	41
5.8.	EN CONCLUSION	41
6.	<u>OPPORTUNITE D'UN CQP</u>	<u>42</u>
6.1.	RISQUES ET INTERETS DU CQP	42
6.1.1.	RISQUES DU CQP	42
6.1.2.	INTERETS DU CQP	43
6.2.	CIBLE	44
6.3.	CONTENUS.....	45
6.4.	FACTEURS CLES DE SUCCES	46
6.5.	EN CONCLUSION	47
7.	<u>CONCLUSION GENERALE</u>	<u>48</u>
8.	<u>ANNEXES</u>	<u>50</u>
8.1.	LISTE DES INTERVIEWES	50
8.2.	LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES	51
8.3.	GUIDES D'ENTRETIENS	51
8.3.1.	GUIDE D'ENTRETIEN « CHEF MACHINISTE ET MACHINISTE »	51
8.3.2.	GUIDE D'ENTRETIEN « ENCADRANTS »	54
8.3.3.	GUIDE D'ENTRETIEN « DRH »	57

L'équipe de Think and Act adresse tous ses remerciements aux 50 professionnels qui ont bien voulu prendre du temps (parfois beaucoup) pour répondre aux interviews et apporter leur contribution à la réalisation de cette étude.

Elle remercie également les membres de la CPNEF AV, sa déléguée générale et sa collaboratrice qui lui ont permis de réaliser cette étude et ont suivi et guidé ce travail.

Les Congés Spectacles et son directeur doivent également être remerciés pour les éléments chiffrés qu'ils ont accepté de mettre à notre disposition. ThinkandAct est seule responsable de l'analyse qui en est faite

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et problématique

Les travaux de la CPNEF AV et de l'Observatoire des métiers montrent que peu de formations initiales et professionnelles ont été mises en place dans le secteur de l'audiovisuel pour des métiers exercés pourtant par un nombre conséquent de professionnels.

Cette situation conduit à des difficultés qui s'accroissent dans cette période de transformation technologique du secteur et de crise économique. Difficulté de trouver des collaborateurs bien formés et rapidement opérationnels, difficulté de fixer des référents salariaux, difficulté d'évolution dans un métier reconnu, difficulté de reconversion pour des métiers nécessitant des compétences similaires dans d'autres branches.

Ayant pour mission d'agir sur la formation et l'emploi, la CPNEF AV cherche, quand c'est opportun, à mettre en place des certifications de qualification professionnelle, inscrites au registre du RNCP. Mais jusqu'à ce jour, un seul CQP a pu être créé, depuis la mise en place de la CPNEF AV, celui d'animateur radio, en juillet 2010.

D'une manière générale, le CQP est une reconnaissance de la qualification professionnelle créé et délivré au sein d'une branche professionnelle. Reconnu par les conventions collectives, ce certificat atteste d'une qualification dans un emploi propre à la branche, acquise généralement à l'issue d'un parcours de formation formalisé, par rapport à un descriptif d'activités et sur la base d'épreuves. Les CQP sont souvent mis en place lorsque les branches ne parviennent pas à recruter le personnel disposant de la formation adéquate pour exercer certains métiers spécifiques. Ainsi, elles mettent en place des formations adaptées à leurs besoins et reconnues grâce à la certification.

Le métier de machiniste dans le cinéma et l'audiovisuel est symptomatique de cette double situation relevée par la CPNEF AV. Il n'existe ni formation initiale ou continue dédiée à ce métier, ni référentiel de compétences validées au sein de la branche alors que ce poste concentre des enjeux importants sur un tournage. En revanche des habilitations ou certifications d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) sont obligatoires pour le maniement de machines comme les tours, les nacelles ou les grues.

Ainsi, la problématique présente de la CPNEF-AV est-elle de savoir si ce métier de machiniste devrait disposer d'une certification de qualification professionnelle (CQP), attestant d'une "qualification" c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un "référentiel", cette certification étant reconnue par la branche.

1.2. Objectifs

Dans ce contexte et pour juger de l'opportunité de création d'un CQP machiniste, la CPNEF AV a souhaité disposer d'une étude répondant à plusieurs objectifs : disposer d'une vision claire et synthétique du métier de machiniste en tenant compte des différentes conditions d'exercice (cinéma, audiovisuel et publicité, programmes de flux et de stock), connaître le

profil de ces personnels, estimer les liens de ce métier avec le marché de l'emploi aujourd'hui et à moyen terme.

1.3. Méthodologie

Pour répondre à ces objectifs, le cabinet Think and Acta a réalisé une étude s'appuyant sur trois méthodologies d'analyse : une étude documentaire, des entretiens qualitatifs et une analyse statistique.

L'étude documentaire a consisté à collecter puis analyser des définitions existantes du métier de machiniste, des rapports d'études¹ et des conventions collectives qui régissent (ou sont en instance de régir) les conditions de travail et de rémunération de ces personnels. Les conventions collectives étudiées ont été :

- Convention collective de la production cinéma API (plus de convention signée en ce moment)
- Conventions collectives de la production audiovisuelle (USPA)
- Les grilles de salaires hebdomadaires (35h et 39h) des différents secteurs.

La phase d'entretiens qualitatifs avait pour objectif de collecter des informations de terrain sur le métier de machiniste, sa pratique et ses conditions d'exercice, de connaître les avis, intérêts et réticences des machinistes et des corps de métiers avec lesquelles ils travaillent sur l'opportunité d'un certificat de qualification professionnelle sur ce métier.

Pour donner une légitimité suffisante à cette analyse et établir un diagnostic réellement partagé, cinquante entretiens ont été menés auprès d'un panel² le plus représentatif possible des différentes conditions d'exercice de ce métier. Six principaux critères ont prévalu pour la segmentation du panel :

- Des intervenants différents en termes de métiers et de statuts : machinistes, chefs machinistes, encadrement direct et indirect, loueurs de matériels et prestataires, responsable Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Prévention de la production de films (CCHSFilms), DRH diffuseurs, responsables syndicaux ;
- Des formats de tournages différents : fiction cinéma et télévision, flux audiovisuel, publicité ;
- Des machinistes d'âge, de sexe, de lieu d'habitation, d'ancienneté différents ;
- Des diffuseurs du secteur public et du secteur privé ;
- Des représentants des différents syndicats.

¹ A noter la lecture d'une étude sociologique sur les machinistes

² La liste détaillée des personnes rencontrées est en annexe 1 de ce rapport

Figure 1 : Constitution du panel des 50 interviewés

Poste	Fiction cinéma et TV, publicité	Flux	TOTAL
Chef machiniste	11	1	12
Machiniste	7	3	10
Chef Opérateur	4	1	5
Directeur de Production	5	3	8
Réalisateur	3	1	4
CCHS Films	1		1
Loueur	6		6
DRH	1		1
Syndicat Employeur	1		1
Syndicat Employés - SNTPCT	1		1
CFPTS	1		1
TOTAL	41	9	50

Source : Think and Act

Pour constituer la liste précise des personnes à rencontrer, en respectant les critères cités précédemment, il a été fait appel aux contacts de la CPNEF AV, aux contacts des associées de Think and Act, aux listes des professionnels de l'annuaire du Bellefaye, aux listes des fichiers TAF (techniciens, acteurs, figurants) de FilmFrance, aux génériques de films, de fiction ou d'émissions télévisuelles.

Les thèmes évoqués lors des entretiens couvraient l'ensemble du champ de l'étude³ :

- Identification de l'interviewé
- Définition du métier de machiniste actuellement : référentiel, compétences requises spécifiques et générales, autorisation
- La pratique du métier dans les différents secteurs et types de tournages
- L'évolution du métier : sur quoi et vers quoi, comment, quand ?
- L'entrée et la progression dans le métier : comment, quelles formations, quelles conventions collectives
- Les besoins de formation : formation existantes initiales et professionnelles, stages, formation « sur le tas », besoins de formation non satisfait ?
- La population des machinistes et les flux : profil, nombre, entrée et sorties chaque année ? va-t-on avoir besoin de plus de machinistes dans les années à venir ?
- Opportunité de création d'un CQP ?

Ces entretiens se sont fait majoritairement en face à face sur les différents lieux de travail, sociétés de production ou diffuseurs. Une autre partie a été faite par téléphone.

L'estimation quantitative avait pour objectif d'établir, sur des données statistiques les plus fiables possibles, le nombre total de personnes exerçant ce métier, leur profil et les flux entrants et sortant dans le métier aujourd'hui et à moyen terme.

Aucune donnée publique n'étant disponible sur cette population, il a été nécessaire d'interroger les organismes à même de fournir des chiffres sur les techniciens cinéma et audiovisuel. Le CNC⁴, FilmFrance,⁵ le groupe de protection sociale Audiens, Pôle Emploi, les Congés Spectacle ou encore la médecine du travail ont été questionnés.

³ Les guides d'entretiens sont présentés en annexes 8.2 de ce rapport

⁴ Le CNC et le groupe Audiens ont publié une étude sur L'emploi dans les films cinématographique de 2006 à 2010 mais les chiffres publiés sont sur l'ensemble de la population des techniciens et pas les seuls machinistes. Nous avons demandé à Audiens d'isoler les machinistes mais ils n'ont pas pu le faire. En effet, des travaux dans ce sens avaient été entamés mais ils n'ont pas abouti car le métier n'est pas forcément renseigné dans les décomptes de retraite et la zone à remplir est libre et donc complétée de façon différente par les intermittents (abréviations, fautes d'orthographe, intitulés divers, etc.). Le travail de requalification des réponses prendrait trop de temps.

⁵ De la même façon, les zones métier des fichiers TAF sont libres. De plus la Région Ile de France qui intègre une bonne partie des intermittents ne dispose pas d'un tel fichier de techniciens.

C'est finalement la Caisse des Congés Spectacles qui a pu nous fournir des statistiques très détaillées et intéressantes. En effet, chaque jour de travail d'un intermittent donne lieu à des droits aux congés⁶ et les champs des différents métiers sont précisément complétés.

1.4. Présentation des résultats

L'ensemble de ce travail a permis l'élaboration du présent rapport final sur l'opportunité de créer un certificat de qualification professionnelle pour le métier de machiniste.

Avant de répondre à cette question dans sa dernière partie, ce rapport se structure en cinq étapes. La première est celle du dénombrement et de la présentation de la population des machinistes. Puis, connaissant leur nombre et leur profil, il est possible dans une seconde partie de définir leur métier, les qualités et compétences nécessaires à son exécution et les modes d'acquisition de ces compétences. Il convient dans un troisième temps de présenter les conditions effectives dans lesquelles ce métier s'exerce aujourd'hui. Comment accède-t-on à ces postes, qui recrutent les machinistes, quelles sont les conditions sociales et les conventions collectives qui régissent le métier aujourd'hui ? Enfin, pour établir comment ce métier pourrait être amené à évoluer dans son contenu et dans le nombre de professionnels recherchés, les différents enjeux du secteur sont présentés.

Ce rapport final se compose de cinq grandes parties conduisant à une conclusion.

Chapitre I	Chapitre II	Chapitre III	Chapitre IV	Chapitre IV
Le nombre et le profil des machinistes	Le métier, les compétences et leur acquisition	La pratique du métier	L'évolution de l'environnement et ses impacts	L'opportunité du CQP et facteurs de succès
Nombre	Référentiel métier	Entrée dans le métier	Evolution technologiques	Intérêts et risques
Sexe	Qualités et compétences	Recrutement	Situation économique et délocalisations	Opportunité d'un CQP
Âge	Formation et habilitation au métier	Activité et équipe selon les types de tournages	Réglementation	Cibles
Habitat		Conditions sociales (conventions collectives, statut et rémunération)	Montée en puissance des écoles	Premières propositions de contenu
			Nombre et flux des emplois	Facteurs clés de succès

⁶Nous tenons à remercier chaleureusement la direction des Congés Spectacles de nous avoir communiqué ces données. L'exploitation qui en est faite et les analyses qui s'en suivent sont de la seule responsabilité de Think and Act.

2. POPULATION DES MACHINISTES

La population spécifique des machinistes cinéma et audiovisuel ne dispose pas jusqu'à aujourd'hui de statistiques établies et précises ouvertes au public. C'est pourquoi, les chiffres que les Congrès Spectacles ont pu nous fournir sont d'une grande valeur.

Lors des entretiens, il a été demandé aux interviewés de dénombrer cette population et d'en donner le profil. Le nombre des machinistes s'étalait en 500 et 1000 personnes au grand maximum, des professionnels presque exclusivement masculin et plutôt jeune. Il s'avère que les estimations des différents intervenants de ce secteur n'étaient pas si loin de la réalité, bien qu'un peu tronquées.

2.1. Sources et méthodologie

Après une recherche auprès de plus organismes opérant dans le secteur de l'audiovisuel, (Audiens, FilmFrance, CNC, etc.), le seul établissement disposant des statistiques les plus précises et à même de les communiquer a été la Caisse des Congés Spectacles. Cet organisme est une association *loi 1901* d'employeurs dont la mission est d'assurer le service du congé payé aux artistes et techniciens qui n'ont pas été employés de manière continue chez un même employeur pendant les douze mois précédant leur demande de congé, et ce, quelle que soit la nationalité du salarié ou la nature du contrat de travail⁷.

Il est important de bien comprendre comme se définit un machiniste dans ces statistiques. Est considéré comme étant machiniste ou chef machiniste sur une année, un intermittent ayant eu une « ligne d'activité » sur ce poste de plus de 50% de son activité professionnelle dans le secteur. Ainsi, une personne peut avoir été régisseur adjoint pour 30% de son temps, cadreur pour 18% et chef machiniste pour 52%. Il est comptabilisé dans la population machiniste.

Compte tenu de cette définition, il est légitime de considérer que le dénombrement de la population donnée par les Congrès Spectacle est un chiffre maximum.

2.2. Nombre et profil de la population machiniste

2.2.1. Nombre de machinistes et chefs machinistes

Nous avons pu disposer de chiffres sur les 4 années écoulées, 2008, 2009, 2010, 2011. Sur cette période, au total, 2325 machinistes et chefs machinistes ont eu des lignes d'activités.

Sur cette période de 4 années, le nombre de machinistes ayant travaillé varie de 2075 à 1859, avec une tendance à la baisse. (*Ces éléments tendanciels sont étudiés en partie IV*)

⁷ Depuis le 1er juillet 2006, les entrepreneurs de spectacles, les sociétés de production cinématographique, de production et de communication audiovisuelles, sont dans l'obligation d'adhérer aux Congrès Spectacles.

Figure 2 : La population machiniste
Ayant eu une ligne d'activité, par année

Machiniste et chefs machinistes	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
	2 075	2 022	1 978	1 859

Source : Les Congés Spectacles, graphique ThinkandAct

Ainsi, il semble justifié de considérer que la population machiniste s'élève au maximum à 2000 personnes, sur un total d'intermittents évalué à 121 895⁸ sur la période 2006-2010.

Sur l'ensemble de cette population, 11% sont des chefs machinistes et 89% sont des machinistes. Dans les entretiens la différence entre le nombre de machinistes et de chefs machinistes apparaissait comme beaucoup moins importante : 200 chefs et 500 machinistes⁹.

Figure 3 : Nombre et pourcentage de machinistes et de chefs machinistes
sur l'ensemble de la population machiniste

Répartition chefs et machinistes	Année 2008	Année 2009	Année 2010	Année 2011
Chefs	228	215	208	196
Machinistes	1847	1806	1769	1662
TOTAL	2 075	2 021	1 977	1 858

% Chefs	11,0%	10,6%	10,5%	10,5%
%Machinistes	89,0%	89,4%	89,5%	89,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Les Congés Spectacles, graphique ThinkandAct

2.2.2. Une population presque exclusivement masculine

Figure 4 : Nombre de machinistes et chefs machinistes
Ayant eu une ligne d'activité en 2008, 2009, 2010 et 2011, par sexe

H/F	Nombre	Pourcentage
H	2170	93%
F	155	7%
TOTAL	2325	100%

Source : Les Congés Spectacles, graphique ThinkandAct

En moyenne sur l'ensemble de la population des machinistes, les hommes sont très majoritaires : 93% des machinistes sont des hommes. Les femmes ne représentent donc que 7%. En comparaison, les femmes représentent 47% de l'ensemble de la population active française¹⁰.

Dans les chiffres détaillés entre machinistes et chefs machinistes on ne trouve qu'une seule femme chef machiniste parmi les 200 chefs exerçants environ sur une année. En revanche, 155 femmes sont machinistes, soit 7% de cette population.

⁸ Source : CNC et Audiens, L'emploi dans les films cinématographiques sur les années 2006-2010

⁹ Source : entretien machiniste, novembre 2012

¹⁰ Source : INSEE, enquêtes emploi, février 2012

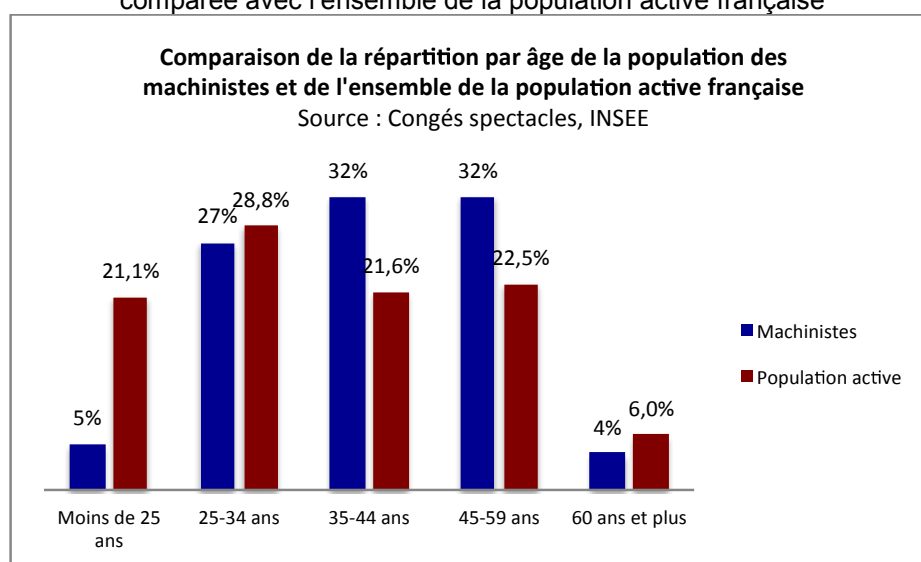
2.2.3. Une population plus âgée que la moyenne de la population active française

La vision de la population machiniste sortant des entretiens était celle d'une population plutôt jeune. Les statistiques des Congés Spectacle apportent un correctif très sensible à cette idée. La grande majorité de la population des machinistes a entre 25 et 59 ans, alors que la population active française s'étale plutôt de 18 à 59 ans. Ainsi, sur la pyramide des âges, cette population présente deux caractéristiques qui la différencie du reste de la population active :

- La population des machinistes compte beaucoup moins de moins de 25 ans que l'ensemble de la population active : 5% chez les machinistes contre 21,1% dans la population active française ;
- La population des machinistes compte 64% de 35-59 ans alors que cette tranche d'âge représente seulement 43,1% de la population active française.

La population des machinistes (mais peut-être aussi l'ensemble de la population des techniciens de cinéma et audiovisuel ?) est moins jeune et plus âgée que l'ensemble de la population active française. Les 2/3 de la population des machinistes ont entre 35 et 59 ans.

Figure 5 : Répartition par âge de la population machiniste comparée avec l'ensemble de la population active française



Source : Les Congés Spectacles, graphique ThinkandAct

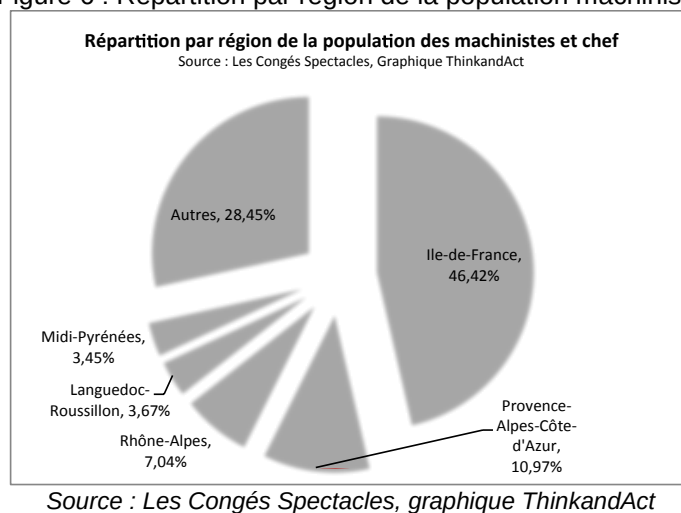
2.2.4. Une population qui réside majoritairement ailleurs qu'en Ile de France

On considère généralement qu'une très grande majorité (95%) de l'activité du secteur du cinéma et de l'audiovisuel s'initie et se fait en Ile de France. Il apparaît à travers les statistiques des Congés Spectacles sur la population machinistes que le lieu de résidence fiscale de cette catégorie de techniciens ne recouvre pas la même réalité.

En effet, 54% de cette population ne réside¹¹ pas en Ile de France, même si elle reste la région la plus importante sur cette population. Les machinistes sont 46% en Ile de France, 11% en PACA, 7% en Rhône-Alpes.

¹¹ Lieu de résidence basée sur l'adresse fiscale

Figure 6 : Répartition par région de la population machiniste



Plusieurs éléments peuvent tenter d'expliquer cette répartition :

- les régions qui depuis longtemps participent au financement du cinéma ont développé des filières audiovisuelles ayant fait émerger ou ont attiré des techniciens sur leur territoire ;
- le prix de l'habitat est moins cher en région qu'à Paris et dans sa région, ce qui pousse des intermittents hors de cette région pour mieux se loger.

2.2.5. Une catégorie sociale particulière

Les machinistes font partie des non-cadres du secteur audiovisuel. Les chefs comme les machinistes appartiennent aux catégories ouvriers/employés dans les conventions collectives, qu'il s'agisse de celle de la production cinématographique ou de celle de la production audiovisuelle.

Longtemps considérés avec les électriciens comme les ouvriers du cinéma, ils ne se reconnaissent pas tous dans cette catégorie sociale. Les plus jeunes des chefs machinistes et machinistes interviewés feraient partie, plutôt, des classes moyennes et auraient la même origine sociale que les chefs opérateurs, les réalisateurs ou les régisseurs. Venant de ces classes moyennes et hautes, ils pourraient faire des études dans des écoles privées de cinéma, faire des stages ou accepter des tournages mal payés pendant plusieurs années, en restant parfois chez leurs parents.

A l'opposé, un constat plus récent verrait apparaître des machinistes issus de zones urbaines plus difficiles, cherchant des métiers sans formation et n'étant que peu intéressés par le cinéma lui-même.

Plusieurs interviewés regrettent cette double évolution contradictoire et pensent que le CQP et la réflexion qui se déploierait pour le mettre en place seraient positives pour rendre à ces postes leur mixité sociale.

2.3. En conclusion

Ces différents éléments d'analyse conduisent à construire le portrait d'une population très typée : les machinistes sont environ 2000, très majoritairement des hommes, entre 25 et 59 ans, habitant plutôt en province, de milieu moyen/haut.

3. Définition du métier de machiniste

La seconde étape du rendu de cette étude sur l'opportunité de créer un CQP pour le métier de machiniste cinéma et audiovisuel conduit à établir les activités qui constituent ce métier, les compétences nécessaires à sa pratique et les modes d'acquisition de ces dernières.

Quelle est la définition de ce métier et quel en est le référentiel ressenti par les acteurs eux-mêmes? Quelles en sont les tâches précises, les responsabilités? Quels sont les pré-requis, les qualités, les compétences pour exercer ce métier? Comment ces compétences s'acquièrent-elles? Comment se forme-t-on à ce métier?

3.1. Le référentiel défini et référentiel ressenti

Si ce métier dispose d'un référentiel établi par l'Observatoire des métiers de l'audiovisuel et la CPNEF AV, il convient, pour en saisir toutes les dimensions, de prendre en compte la définition et la caractérisation que font les machinistes de leur propre métier.

3.1.1. La définition dans l'observatoire

L'observatoire des métiers et la CPNEF AV définissent le métier de machiniste dans le répertoire des métiers.

Le machiniste cinéma est en charge de l'installation et la mise en œuvre de tous les moyens techniques nécessaires à la mise en place du matériel de prises de vues et des éclairages. Il veille à leur utilisation dans le respect des règles de sécurité. A part les simples pieds (ou bases) caméra, il s'agit de tous les supports et matériels permettant le déplacement des appareils de prise de vues : rails, chariots, dollies, grues... Sur les indications du réalisateur et en collaboration avec le cadreur et l'équipe de prise de vues, il exécute les déplacements de la caméra. Les machinistes exécutent et sécurisent également toutes les constructions nécessaires pour d'autres corps de métier (en particulier l'équipe des électriciens ou l'équipe décoration). Il doit justifier des habilitations réglementaires liées à la manipulation et à la mise en œuvre des matériels utilisés. Certaines équipes de machinistes exercent leur métier également dans le cadre de la fonction télévisuelle ou d'émission de flux.

Dès la préparation d'un tournage, le responsable de l'équipe des machinistes (chef machiniste) est informé du travail à fournir, et en particulier de certaines demandes spécifiques nécessitant des savoir-faire et qualifications particuliers. Avec ces informations et le plan de travail du tournage, il va constituer (en accord avec la production) une équipe de machinistes et préconiser les différents types de machinerie à utiliser. Outre le montage, l'installation et le déplacement des pieds et bases de caméra, ils vont mettre en œuvre tous les engins permettant des déplacements et mouvements de la caméra lors des prises de vues. Les machinistes sont aussi sollicités pour exécuter des constructions ou des installations spécifiques (surélévation de l'axe de prise de vues etc.).

Un point très important est la sécurité des installations, tant pour les machinistes eux-mêmes que pour toute personne présente sur les lieux de

tournage. Pour certaines prises de vues particulières, les machinistes vont installer des bras de déport de grande envergure (« grues » et grues à tête télécommandées). Une autre technique assez courante est l'utilisation de «voitures travelling» permettant de faire des prises de vues en déplacement en voiture. La voiture est alors conduite par un pilote spécialisé ; les machinistes assurent l'installation des matériels de prise de vues, d'éclairage et de prise de son.

Les machinistes sont également en charge de certaines constructions nécessaires pour installer des éléments techniques (souvent des tours, des ponts lumière, des nacelles... pour y installer des projecteurs).

Le chef machiniste emporte sur le tournage son matériel et outils personnels appelé la « bijoute » : il s'agit de sa « boîte à outils » pouvant parfois remplir un camion et qui contient tout ce qui est nécessaire pour la mise en œuvre des différentes installations et des moyens techniques sur un tournage.¹²

3.1.2. Le ressenti de la définition du métier à travers les entretiens

Les deux éléments principaux de ce référentiel métier « au service de la caméra et de la lumière en termes de construction et de mouvement ; impliqué dans la sécurité sur le plateau » sont également présents dans tous les entretiens. Ainsi les machinistes eux mêmes et leurs encadrants comprennent bien et de la même façon les caractéristiques de ce métier.

Cependant, pour approfondir cette définition, plusieurs éléments, tirés des entretiens, viennent préciser cette compréhension commune du métier.

Un métier en Fiction TV et cinéma, une fonction dans le flux

Si les activités d'un machiniste sur les tournages de fiction TV et de cinéma peuvent se circonscrire clairement, il n'en est pas de même pour un machiniste opérant sur des programmes de flux (émissions de plateau, télé réalité, opérations spéciales, retransmissions sportives) ou d'événementiel. Dans le domaine de la fiction cinéma et télévisuelle, tout comme dans la publicité, la machinerie est perçue comme un vrai métier, dans le flux il s'agit plutôt d'une fonction qui peut être assurée par différents types de salariés et/ou être regroupée avec d'autres fonctions.

En effet, dans le flux :

- Les définitions/dénominations de poste d'une société de production à une autre peuvent varier. On peut être machiniste, chef machiniste, assistant vidéo, régisseur, etc. *Le gros problème de la télévision, c'est la définition des postes d'un tournage à un autre, d'une chaîne à une autre. Ici je suis « machiniste », là je suis « régisseur » et ailleurs je suis « technicien plateau » ou « assistant vidéo »*¹³.
- Le terme de « machiniste » ou ses autres dénominations recouvrent également des significations différentes suivant la société qui emploie et suivant les émissions. Cela va

¹² <http://www.cpnef-av.fr/repertoire-metiers/pdf/Machiniste-cinema.pdf>

¹³ Source : entretien machiniste, janvier 2013

du machiniste spécialisé qui monte les grues et est recruté par le loueur de matériel au machiniste « de base » qui passe les câbles, monte des petits praticables.

- La polyvalence est favorisée, comme elle l'est d'une manière générale en télévision. On n'affecte plus une personne à temps plein sur cette activité de machiniste, tirant des câbles et montant des petits praticables. Selon les tournages, ce peut être le régisseur ou le cadreur qui remplit cette activité en plus de ses propres tâches.

Il semble que sur les tournages de flux ce métier de machiniste pourrait être amené à disparaître : laissant la place d'un côté à un technicien spécialisé venant de chez un loueur et travaillant sur une machine spécifique et de l'autre côté des tâches de manutention remplies par les cadres ou autres assistants plateaux.

L'ensemble de cette étude se centre sur le métier de machiniste cinéma et télévision.

Les activités différenciées du chef machiniste et du machiniste

Sur les plateaux cinéma et télévision, les interventions du machiniste et du chef machiniste sont tout à fait différenciées, l'un dirigeant le travail de l'autre.

Le chef machiniste est un chef d'équipe.

- Il choisit les machinistes qui vont travailler avec lui sur un tournage. Il dirige, anime et organise le travail de son équipe.
- Il intervient dès la préparation du film au moment des repérages techniques avec le réalisateur et le chef opérateur. A cette étape, il précise et négocie les demandes de matériel spécifique et de renfort sur les scènes qui les requièrent. Il a en charge la gestion du matériel de machinerie (choix du matériel, planning, gestion de leur arrivée sur le plateau et du retour chez le loueur).
- Le chef machiniste est en relation avec les autres chefs de postes du tournage : avec le chef opérateur ou le cadreur dont il est le collaborateur direct, le directeur de production avec lequel il négocie le volume précis de l'intervention de son équipe machinerie et le matériel nécessaire, etc.
- Il est celui qui est « à la face » sur le tournage, toujours sur le plateau à côté du cadreur et/ou du chef opérateur. C'est lui qui opère les mouvements de caméra avec la dollie.
- Enfin, et ce point est central, le chef machiniste possède en propre sa « bijoute », le matériel de base qui lui permet d'exercer son métier. On devient chef machiniste quand on a investi dans une bijoute qui après d'année en année sera améliorée et développée.

Le machiniste travaille sous les ordres du chef machiniste

- Il fait les transferts de matériel entre le plateau et les camions, il monte les éléments pour les scènes suivantes. Suivant la taille de l'équipe, un des machinistes peut être « facier », c'est à dire être sur le plateau avec le chef machiniste (*Il pose les gueuses, mets les élingues, etc.*).
- Il fait le clap.
- Il est souvent amené à aider les autres corps de métier du tournage (apporter un cube pour le son, aider la déco et les accessoiristes, etc.). *On fait un métier de service, on est en permanence au service. Le machiniste fait son propre travail à la caméra mais aide l'équipe son, l'équipe décor, l'équipe costumes, etc.*¹⁴.

¹⁴ Source : entretien machiniste, novembre 2012

Un métier passionnant

Tous les machinistes et chefs machinistes interviewés ont fait part de leur intérêt et même de leur passion pour ce travail. Dans cet environnement difficile mais intense, on ressent peu de problème de reconnaissance des chefs machinistes et machinistes. Ils peuvent se dire mal payés, critiquer la trop grande pression ou regretter la baisse du financement des films, ils ne parlent pas de manque de reconnaissance à leur égard dans l'exercice de leur travail. Cependant ils regrettent le peu de progression que permet ce métier et considèrent, pour certains, que la formation à travers un CQP ou autre chose, favorisait une possible évolution.

3.1.1. Métier de machiniste et sécurité

La sécurité recouvre les questions de prévention des risques et de santé. Ces thématiques font partie de l'amélioration des conditions de travail qui, quelques soient les branches et les métiers, sont des enjeux majeurs aujourd'hui. Les réglementations européenne et française encadrent de plus en plus ce pan de l'activité économique.

La problématique de la sécurité est centrale aussi bien dans le référentiel métier du machiniste que dans la définition exprimée par les intervenants eux mêmes puisqu'il est dit et écrit que « par tradition, il a la charge de la sécurité sur le plateau »¹⁵.

Mais c'est seulement à travers les entretiens qu'émergent le flou et les problèmes que revêt cette charge sur le machiniste. Quelle est la réalité de ces risques et accidents ? Quelle est la responsabilité propre du machiniste et auprès de qui? Comment se forme-t-il à la sécurité ? Quelles sont ses obligations réglementaires ?

Un métier qui conduit à prendre des risques

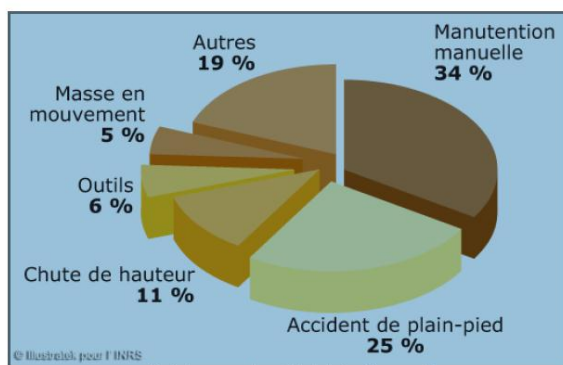
Au gré des entretiens, un certain nombre d'interviewés citaient le secteur du cinéma et de l'audiovisuel comme étant le second secteur après le BTP le plus lourd en accidents du travail.

En se référant aux chiffres de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), il n'est pas possible de disposer de données sur le seul secteur cinéma et télévision, mais sur un secteur qui regroupe les transports, l'électricité et le gaz, le livre et la communication. Ce secteur se situe effectivement dans le haut de la liste des secteurs les plus pourvoyeurs d'accidents du travail, sans être cependant le second.

De manière plus pertinente, l'analyse de la répartition des principales causes d'accidents du travail (tous secteurs confondus) telle qu'elle est présentée dans le dossier statistique de l'INRS (année 2010), permet de dégager clairement les raisons de cette propension aux risques d'accidents dans la machinerie. Le quotidien du machiniste est fait de manutention manuelle (34% des accidents), de mouvements en hauteur pour des installations et accroches diverses et variées (11% des accidents), de déplacements de masses (5% des accidents).

¹⁵ Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

Figure 7 : Principales causes des accidents du travail avec arrêt



Source : INRS, 2010

Un pas en avant dans la sensibilisation à la sécurité

En 1995, le secteur du cinéma s'est doté d'un Comité central hygiène, sécurité et prévention de la production des films (CCHS). Il est dirigé, depuis cette date, par son initiateur Yves Beaumont. Ce dernier considère qu'il reste beaucoup à faire mais que des progrès notables ont été réalisés depuis la mise en place de ce comité. *Les salariés font de plus en plus attention. En effet, la prise de conscience est réelle, tout le monde est plus attentif aux questions de sécurité. Et on note une amélioration depuis 10 ans, qui a conduit la Sécurité Sociale à réduire le taux de cotisation des employeurs.*¹⁶

Les sociétés de production dans leur grande majorité en fiction TV et cinéma respectent l'obligation de faire au moment de l'agrément une déclaration de chantier au CCHS précisant la nature des travaux, les risques particuliers, les cascades, les tournages de nuit ainsi que les dates de tournage. Le représentant du CCHS cinéma est connu de tous et ses visites sur les tournages, pour s'assurer que les règles d'hygiène et de sécurité sont effectives, sont appréciées.

Plusieurs interviewés considèrent que cette équipe, réduite à une personne, devrait être élargie et disposer de moyens supplémentaires.

Responsabilité par tradition ou responsabilité légale

La sécurité sur les lieux de tournage, qu'ils soient ouverts ou non au public, fait partie des préoccupations majeures des machinistes et chefs machinistes. Cette responsabilité, qui leur est « **traditionnellement** » **dévolue**, est acceptée par eux : c'est une des spécificités de leur métier qui est de *faire de l'éphémère solide*¹⁷. Elle est pratiquement toujours citée spontanément comme partie intégrante du métier par la quasi-totalité des interviewés chefs machinistes et machinistes ainsi que par les autres professionnels rencontrés.

Mais responsable dans le travail et par tradition **ne veut pas dire pour autant responsable pénalement**. Ce sont les sociétés de production qui, aux yeux de la loi, sont responsables. Il leur revient de donner aux chefs machinistes et à leurs équipes le temps et les moyens adéquats pour assurer la sécurité qu'ils s'agissent de la leur, de celle des autres professionnels présents sur le plateau, et de celle du public s'il y en a.

¹⁶ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

¹⁷ Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

*Le chef machiniste est la personne la plus à même pour s'occuper de la sécurité car il fait l'installation en hauteur et en mouvement, mais il n'a pas l'autorité pour imposer sa décision au Directeur de production si celui-ci n'est pas d'accord*¹⁸. Le chef machiniste a, dans ce cas, seulement la possibilité d'avertir, et en dernier recours de faire jouer un droit de retrait. Droit de retrait, très théorique, puisqu'aucun des interviewés n'en a fait lui-même l'expérience. Pour un certain nombre de chefs machinistes mais aussi d'encadrants, le problème est qu'il n'a pas forcément la légitimité ou plutôt l'autorité pour imposer une tenue du plateau en toute sécurité.

En règle générale, et cela est confirmé par les Directeurs de production interrogés, en cas de demande incongrue et/ou mettant en cause la sécurité, le *chef machiniste* et son équipe font preuve **d'inventivité pour apporter une solution qui satisfera les différentes parties**. *Ils sont sérieux en matière de sécurité, et inventifs pour trouver des solutions même quand on leur demande la lune*¹⁹.

Les certificats d'aptitudes à la conduite en sécurité (CACES)

Au regard de la réglementation du travail, plusieurs certificats sont devenus obligatoires pour permettre aux machinistes de manipuler et conduire des grues, des nacelles et d'installer des tours/échafaudages.

Figure 8 : CACES obligatoires pour le métier de machiniste cinéma

- - CACES grues cinéma
- - CACES R 389-1 (Transpalette à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol)
- - CACES R 389-2 (Chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6 000 kg)
- - CACES R 389-3 (Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg)

Source : <http://www.qapa.fr/metiers/machiniste-cinema/5463>

Ces formations sont prises en charge par l'AFDAS à partir du moment où l'intermittent peut justifier de 2 ans minimum d'ancienneté professionnelle et avoir cumulé au cours des 24 derniers mois, au moins 130 jours ou cachets.

Ces certificats d'aptitudes et autres habilitations posent plusieurs problèmes qui ont été soulevés dans un très grand nombre d'entretiens.

CACES obligatoires mais pas nécessaires

Bien qu'obligatoires, pour exercer le métier de machinistes, la justification de l'obtention des CACES n'est pas toujours, loin s'en faut, demandée par les productions au moment de l'embauche. *Moi j'ai des habilitations et les productions s'en foutent*.²⁰ Il est parfois suffisant qu'un des membres de l'équipe de la machinerie soit titulaire du ou des CACES, même s'il n'est pas le seul de l'équipe à utiliser les matériels en question.

Problème d'adaptation aux spécificités du tournage

Les formations des CACES sont remises en cause par une très grande majorité des interviewés parce qu'elles ne prendraient pas en compte les spécificités du cinéma. Ces certificats sont conçus pour des activités telles que le BTP, dans des conditions assez éloignées de celles des tournages et bien souvent le supposé formateur en sait moins que

¹⁸ Source : entretien chef opérateur, décembre 2012

¹⁹ Source : entretien réalisateur, décembre 2012

²⁰ Source : entretien machiniste, décembre 2012

ses stagiaires. Ceux-ci lui expliquent comment ils installent et utilisent les matériels dans toute la diversité de leur environnement professionnel. *Pour le CACES tour, on travaille sur un échafaudage normal, qui ne ressemble en rien à ce que l'on a au cinéma. Les formateurs ont des connaissances théoriques. Si on a des habitudes et de l'ancienneté, ils en savent moins que nous. Ce qui me fait peur, c'est que les habilitations ne nous donnent aucune compétence complémentaire*²¹.

Si les réactions entendues peuvent être tempérées considérant que tous ces techniciens du cinéma surévaluent les spécificités de leur secteur, il reste que les CACES devraient être revus dans le contenu de la formation et dans les organismes qui les dispensent pour disposer d'une plus grande légitimité auprès des machinistes. Des CACES plus spécifiques au secteur existent au CFPTS, mais les machinistes les méconnaissent.

Formation dédiée : grues de cinéma

L'initiative personnelle d'un ancien chef machiniste de créer une formation au maniement des grues est appréciée de façons diverses. Certains regrettent que cette formation ait disparue, lorsque son fondateur a pris sa retraite définitive ; *il n'a pas passé le flambeau et on s'inquiète du renouvellement, normalement au bout de 5 ans, de cette habilitation*²².

D'autres considèrent que cette formation n'avait pas comme premier objectif d'apporter une bonne formation et n'a pas été structurante pour le secteur, puisque elle a disparue et que cela ne porte pas vraiment préjudice à l'exercice du métier. *Le CACES grue, c'est un scandale. Il voulait seulement préparer sa retraite et se faire de l'argent. Ca s'est arrêté quand il a pris sa retraite. Un moment, ils ont été obsessionnels là-dessus, et maintenant plus personne ne le demande.*²³

En tout état de cause, dans la plupart des cas qui nécessitent une ou des grues assez élaborées, les chefs machinistes ou machinistes sont adoubés par le loueur. Soit employés directement par lui, soit pris en compte par la production, mais celle-ci ne fait qu'entériner administrativement le choix de son prestataire. Ainsi les grues sont-elles manipulées par des personnes spécialisées, aux compétences particulières et qui pratiquent régulièrement. *Pour la sécurité, il faut des gens qui travaillent régulièrement. La formation se fait pendant les tournages. S'ils ne travaillent pas suffisamment, ils ne sont pas formés comme il le faut, ou ils oublient.*²⁴

Des questions à poser pour la sécurité de demain ?

Aujourd'hui, les chefs machinistes et les machinistes sont confrontés à plusieurs phénomènes qui vont à l'encontre de l'objectif d'une amélioration de la sécurité :

- Des budgets de plus en plus contraints qui limitent au maximum les temps de tournage et la taille des équipes de machinerie. Cette réalité est très forte en télévision, plus légère en cinéma et quasi inexistante dans la publicité qui bénéficie encore de gros budget (et de délocalisations). Cette contraction des budgets pousse parfois les productions de flux, en télévision, à faire appel à des équipes qui proposent des prestations moins chères avec des grues plus légères parfois non homologuées. *A titre d'exemple, les budgets de la Star'Ac et de La nouvelle Star ont été divisés par 4, entre la première époque de TF1 et M6 et celle d'aujourd'hui de*

²¹ Source : entretiens machinistes et chefs machinistes, entretien décembre 2012 et janvier 2013

²² Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

²³ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

²⁴ Source : entretien loueur, janvier 2013

NRJ 12 et D8. Pour nous, loueur, si on accepte ces tarifs, nous faisons carrément de l'action caritative²⁵.

- L'apprentissage de la sécurité va de pair avec celui du métier proprement dit. Et certains jeunes, propulsés chefs machinistes après quelques tournages seulement, n'ont pas l'expérience requise, tant pour sécuriser le travail que pour tenir tête aux responsables de production lorsqu'il le faut.
- Les machinistes se sentent parfois piégés par des productions qui cherchent à se dégager de leur responsabilité en tentant de leur faire signer des documents de décharge.
- Pour un certain nombre de chefs machinistes mais aussi d'encadrants, le problème du chef machiniste est qu'il n'a pas forcément la légitimité ou l'autorité pour imposer une tenue du plateau en toute sécurité.²⁶

3.1.2. En conclusion

Par ses activités et les outils qu'il manipule, le métier de machiniste est et restera un métier à risques. Si des progrès réels ont été réalisés depuis l'évolution de la réglementation et la création du CCHS en 1995, il reste des points d'inquiétude : le flou sur la responsabilité réelle du machiniste en terme de sécurité, des formations CACES fortement remises en cause par le secteur, des contraintes budgétaires qui poussent à limiter les équipes, réduire les temps de tournage, faire appel à des machinistes peu formés et utiliser du matériel non homologué.

La réflexion qu'impliquerait la mise en place d'un CQP machiniste et pourquoi pas d'autres postes du tournage comme le directeur de production ou le régisseur, ne peut qu'être favorables à la prise en compte de ces inquiétudes.

3.2. Pré-requis, qualités et compétences du métier

Pour exercer ce métier de machiniste, des qualités et des compétences sont nécessaires. Il s'agit d'abord de bien différencier les unes des autres. Les compétences professionnelles sont une combinaison de connaissances, de savoir-faire, d'expériences et de comportements, s'exerçant dans un contexte précis. Les qualités sont liées à la personnalité propre d'un individu. Elles sont particulièrement importantes pour les encadrants (chefs opérateurs ou directeurs de production) qui précisent qu'avant les compétences, ils jugent les qualités relationnelles d'un chef et de son équipe.

3.2.1. Pré-requis, qualités

De la même manière que pour la définition du métier de machinistes, les interviewés s'accordent sur les qualités requises dans l'exercice de ce métier. Trois grands types de qualités sont cités :

- Des qualités liées à l'activité de construction et aux mouvements de caméra. Il doit être bricoleur, astucieux. Il doit savoir observer, être imaginatif, *on doit être capable*

²⁵ Source : entretien loueur de matériel cinéma, janvier 2013

d'imaginer des solutions à toutes les demandes du chef opérateur. Je dois pouvoir transformer en mouvements et constructions techniques, une demande artistique du réalisateur. ²⁷Pour bien organiser le travail de son équipe et faire gagner du temps au tournage, le machiniste doit être capable d'anticiper les demandes du cadreur et chef opérateur avant même qu'elles ne soient exprimées. Ses constructions et mouvements doivent être faits en toute sécurité pour les équipes et le public s'il y en a. Il doit donc avoir des qualités de rigueur, d'exigence, et de prudence.

- Des qualités relationnelles sont nécessaires au regard de la place tout à fait spécifique qu'il occupe sur un plateau : il travaille avec tous les corps de métiers, il doit avoir un esprit d'équipe, de la motivation, être diplomate, adaptable. Lorsque que le réalisateur, le chef opérateur, l'ingénieur du son sont amenés à discuter ensemble, il doit intégrer leurs décisions, sans forcément y prendre part, être discret, à l'écoute, travailler avec calme en étant efficace.
- Enfin les conditions de travail et les outils qu'il manipule lui imposent des qualités physiques : Il doit avoir une bonne forme physique et savoir l'entretenir car il porte des charges lourdes. Solide physiquement, il doit l'être également mentalement et savoir résister au stress.

3.2.2. Compétences

Une large palette de compétences est nécessaire à l'exercice de ce métier. Jusqu'à maintenant, elles semblent ne pouvoir s'acquérir que par l'expérience.

Des compétences qui s'acquièrent sur le tas

Avant même de citer les compétences, les connaissances et les méthodes qu'il s'agit de mobiliser dans l'exercice de ce métier, la grande majorité des interviewés met l'accent sur la seule voie de l'expérience pour les acquérir. *On apprend sur le tas, on regardant faire et en faisant*²⁸.

Il n'y a pas de formation initiale à la machinerie. C'est un métier qui s'apprend et s'exerce sur le mode du compagnonnage. On apprend avec les anciens, et il vaut mieux faire partie de plusieurs équipes pour diversifier les façons de faire et parfaire son apprentissage. Il faut de nombreuses années pour faire un machiniste complet digne de ce nom. *La formation se fait sur le tas. Il y a des écoles pour la mise en scène, le cadrage, le son, mais il n'y en a pas pour les machinistes.*²⁹. D'autant qu'il n'y a pas de manière universelle de réaliser le travail de machiniste ou de résoudre une nouvelle demande. Chaque tournage est différent. Chacun ou chaque équipe adapte sa propre solution en fonction de ses connaissances et de son inventivité.

Même ceux qui sont diplômés d'écoles de cinéma partagent cette conviction quant à l'apprentissage sur le terrain. Dans les écoles, les connaissances restent purement théoriques et sont inexistantes sur la machinerie. Et pour cause, il n'y a pas de cours sur la machinerie, ou alors à peine quelques heures ; un ou deux jours tout au plus sur les 2 ou 3 ans que durent le cursus. En revanche, l'école apporte la possibilité de faire des stages, de rencontrer des professionnels du cinéma et donc de commencer à se constituer un réseau, ce qui est essentiel dans ce secteur.

²⁷ Source : entretiens chefs machinistes, novembre et décembre 2012

²⁸ Source : entretien machiniste, décembre 2012

²⁹ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

Quatre grands types de compétences

Quatre grands types de connaissances sont mobilisables pour ce métier et s'enrichissent avec l'expérience :

La connaissance du matériel et de son utilisation dans une gamme infinie de situations

La première compétence est de connaître le matériel et les outils utilisés pour installer et mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires à la mise en place du matériel de prises de vues et des éclairages : la bijoute, le matériel d'accroches, les travellings, dollies, grues, nacelles, tours, etc. Pour construire cet « éphémère solide » il est nécessaire d'avoir des notions de physique, de résistance des matériaux, de mécanique. Une partie des interviewés considèrent qu'il ne s'agit que de notions de bon sens, d'autres plaident pour des connaissances plus précises.

Connaître ce matériel et apprendre à l'utiliser semblent difficile à faire au sein d'une formation « scolaire » parce qu'il y aurait un nombre presque infini de type de matériel, de façon de les monter et les mettre en mouvement et qu'aucune condition de travail (un décor, lieu de tournage, configuration) ne serait pareil à une autre.

Savoir manipuler ces matériels en toute sécurité pour le plateau

Pour beaucoup d'interviewés la charge de sécurité peut se satisfaire de notions de bon sens. Peu considèrent que des connaissances basiques en physique ou mécanique soient nécessaires. De même, la connaissance précise de la réglementation en vigueur est peu citée. Les habilitations et CACES sont passées parce qu'obligatoires mais très critiquées (cf supra).

Certains machinistes se sont spécialisés sur le maniement de certaines machines ou sur des tournages dans des environnements spécifiques. Spécialiste de telle grue ou spécialiste des tournages en mer ou en montagne, par exemple.

Savoir transformer la vision artistique d'un chef opérateur en mouvement technique

Il ne s'agit pas d'avoir un avis esthétique sur le film en train de se faire, mais « d'apprendre à lire un scénario du point de vue de la machinerie », disposer d'une culture générale de l'image, d'une compréhension de l'optique, de l'image pour apporter des solutions pertinentes aux demandes du chef opérateur. Par ailleurs, pour faire un mouvement avec la dolly, il faut avoir un sens de l'inertie de la machine pour opérer le mouvement comme le souhaite le chef opérateur. Il est nécessaire d'avoir le sens du cadre, ne serait que pour faire le clap.

Savoir animer une équipe et négocier avec la production (et les loueurs ?)

Le chef machiniste est amené à diriger plusieurs personnes, organiser leur travail dans un temps contraint. Au moment de la préparation, il doit définir le matériel ainsi que les renforts qui lui seront nécessaires. Pendant le tournage, il organise les prises et retours de matériels chez les loueurs. Il prévoit les montages des scènes à venir et distribue le travail au sein de son équipe. Sur le matériel, il négocie avec la production pour disposer de la combinaison la meilleure pour le chef opérateur dans la contrainte du budget.

3.2.3. En conclusion

L'ensemble du panel des interviewés s'accorde sur l'énonciation des qualités et compétences requises pour la pratique du métier de machiniste. C'est un métier, des qualités et des compétences bien identifiés. La réticence à une formation autre que sur le

tas semble plus venir de la très grande diversité des situations de travail et de la mauvaise image des CACES que d'une réelle opposition à la formation.

3.3. La formation et les habilitations nécessaires

3.3.1. Formation initiale

Il existe 3 cas de figures principaux dans la formation initiale des machinistes. Les autodidactes intégraux, les autodidactes du métier (titulaires de formation ou de diplôme n'ayant rien à voir avec le secteur du cinéma ou de l'audiovisuel) et enfin ceux qui ont fait une école de cinéma et en ont été ou pas diplômés. Il existe également quelques cas de passerelle entre deux métiers du plateau. Ceux qui ont commencé électriciens par exemple et ont évolués vers la machinerie, trouvant ce métier plus complet et diversifié dans ses tâches.

Les autodidactes intégraux, ne dispose d'aucune formation initiale. On les retrouve principalement parmi les plus âgés, donc parmi les chefs machinistes, mais pas seulement. Ce sont aussi parfois ceux issus de familles de machinistes qui ont vécus et se sont initiés à la machinerie depuis leur enfance. Une pratique qui perdure, comme dans d'autres postes de ce secteur, un chef machiniste interviewé nous a confirmé qu'il avait fait, il y a peu de temps, rentrer son fils dans le métier.

Les autodidactes du métier, sont ceux qui se destinaient à d'autres métiers, ont commencé ou ont été diplômés de disciplines telles que la gestion ou l'économie, le droit, la psychologie, le tourisme, la pharmacie, etc. Quelques uns d'entre eux avaient même entamé une vie professionnelle comme tailleur de pierres, animateur de théâtre de rue, ou autre. Ils ont un jour fait une rencontre qui les a amenés sur un plateau ; leurs qualités et compétences les ont portés vers la machinerie, et l'effet boule de neige d'autres rencontres a consolidé leur intégration dans ce métier.

Certains issus de familles de machinistes peuvent faire partie de cette catégorie. Ils s'étaient, dans un premier temps, destinés à un autre métier, ont fait des études secondaires éloignées du secteur puis sont finalement revenus dans la tradition familiale.

Les élèves des écoles cinéma et audiovisuel

Enfin, les tenants de la troisième catégorie sont ceux qui ont décidé de travailler dans le secteur du cinéma et ont fait une école dédiée. Les plus nombreux de ceux appartenant à cette catégorie, se sont dirigés vers le cinéma par passion, souvent avec l'ambition de faire de la réalisation, puis ont découvert la machinerie à l'occasion d'un stage ou d'une rencontre avec un professionnel. Parmi les interviewés, un seul avait réalisé une étude du secteur, décidé de devenir machiniste et fait une école de cinéma dans cette perspective. Dans cette catégorie, on retrouve majoritairement de gens qui n'avaient à l'origine aucune connaissance avec le milieu du cinéma et ne savait pas comment faire pour y faire carrière. Ce sont majoritairement les plus jeunes, âgés d'une quarantaine d'années tout au plus. Ceux qui sont arrivés à l'âge des études secondaires, lorsque les écoles de cinéma se sont multipliées.

Il n'est pas possible d'établir, à partir de cette étude, une répartition de la population des machinistes selon leur formation initiale. On peut cependant imaginer, que la troisième catégorie, celle issue des écoles de cinéma s'est fortement développée depuis quelques années.

Le cas de France Télévisions

S'agissant du cas particulier des machinistes du groupe France Télévisions, les machinistes décor qui réalisaient les constructions nécessitées par les décors des émissions devaient être détenteurs d'un certificat de menuiserie. Maintenant, que l'utilisation du bois dans les décors, décline au profit d'autres matériaux, les réalisations sont faites à l'extérieur. Il n'était et n'est, en revanche, demandé aucune qualification pour les machinistes de plateau qui s'occupent des matériels, en intérieurs comme en extérieurs.

Les actuels détenteurs de poste en CDI, sont pour certains rentrés dans le groupe au gré de la privatisation d'entreprises publiques du secteur. Notamment, au moment de la privatisation de la SFP. Certains intermittents, ont été requalifiés en CDI par les tribunaux. Ces métiers sont vieillissants dans le groupe et il n'y a pas de recrutement à l'horizon, du fait de l'externalisation des productions. Les machinistes du groupe en CDI sont formés en interne, via l'Université France Télévisions. Les intermittents qui autrefois étaient pris en charge pour la formation doivent maintenant passer par l'AFDAS.

3.3.2. Formation continue

La formation continue aujourd'hui se résume aux CACES et habilitations évoqués supra, avec toutes leurs limites.

La tension actuelle du marché et la difficulté à se faire embaucher qui en résulte, n'incitent pas les machinistes à prendre le risque, pour faire un stage, de rater un tournage et donc une rémunération et des heures validées pour Pôle Emploi. Même si ce stage ne leur coûte rien puisqu'il est pris en charge par l'AFDAS.

Certains cherchent à développer des matériels et des façons de faire pour des conditions particulières de tournage : en montagne par exemple. Mais on ne peut pas dire pour autant qu'il s'agisse de formations continues. Elles sont plutôt le fruit d'expériences personnelles et ne sont partagées qu'avec un nombre restreint de collègues.

La seule formation citée et reconnue est celle qui s'acquiert chez les loueurs de matériel. Dès qu'une nouvelle machine sort sur le marché ou si les machinistes pensent manquer de pratique sur tel outil, ils vont chez un loueur de matériel passer de quelques heures à quelques jours pour se familiariser avec le matériel qu'ils devront utiliser sur le tournage. Les loueurs organisent de manière plus ou moins informelle des formations pour les machinistes sur les machines qu'ils mettent en location. Ils prennent régulièrement des élèves des écoles audiovisuelles en stage sur des périodes de 2 à 3 mois et montent également des présentations des matériels aux élèves futurs directeurs de production des écoles privés et publiques³⁰.

3.3.3. En conclusion

Si la formation initiale au métier de machiniste n'existe pas, les personnels qui entrent dans ce métier ont de plus en plus souvent une formation quelle qu'elle soit. La formation continue se résume au CACES et aux formations chez les loueurs.

³⁰ Source : entretiens loueurs, janvier 2013

4. Pratique du métier

Après l'analyse des compétences nécessaires à ce métier et du type de formation qui y conduit, il convient d'étudier la manière dont il se pratique aujourd'hui et dans quelles conditions sociales.

4.1. Accès au métier

Comment entre-t-on dans cette profession ? Par qui et comment est-on recruté pour un tournage ? Comment pratique-t-on son métier sur un tournage et avec quelle équipe ?

4.1.1. L'entrée dans le métier

Plusieurs points caractérisent l'entrée dans ce métier de machinistes.

En premier lieu, **ce métier est peu connu** parce que peu visible hors du secteur du cinéma et de l'audiovisuel. Si on n'a pas fréquenté des tournages ou des techniciens de cinéma, c'est un métier qu'on ne connaît pas. Même dans les écoles qui forment au cinéma et à l'audiovisuel, le métier est à peine présenté, quelques heures dans un cursus de plusieurs années.

Ainsi, l'entrée dans ce métier se fait-elle principalement par cooptation :

- soit par filiation, le père, l'oncle, le frère étant machiniste et il a été possible de le voir pratiquer ce métier et de choisir, à son tour, d'y rentrer. *« J'ai fait des études de gestion, mais pour me faire de l'argent de poche, je travaillais avec mon père qui était machiniste et finalement je suis resté, j'aimais l'ambiance des tournages, je trouvais le métier ludique.³¹ »*
- soit par hasard au gré d'une rencontre, d'un ami machiniste ou non qui a besoin d'un renfort. *Je faisais du théâtre de rue et par hasard, j'ai fait un film avec un chef machiniste belge et je suis resté cinq ans avec lui pour apprendre le métier.³²*
- Et depuis la création d'un grand nombre d'écoles de cinéma, des élèves peuvent se diriger vers la machinerie après avoir voulu occuper un autre poste sur un tournage (chef opérateur, cadreur, réalisateur, etc.) ou après avoir été amené à identifier ce métier en allant sur des tournages ou en rencontrant des techniciens et machinistes pendant leur études, par le biais de stages.

Par ailleurs, l'entrée dans ce métier se caractérise par **un long laps de temps entre le commencement dans le métier et l'entrée dans le régime de l'intermittence**. Beaucoup de machinistes, même parmi les plus âgés continuaient à travailler en intérim pendant une certaine période à leurs débuts. Mais il semble que cette période se soit allongée et s'étale facilement sur deux ans ou plus. *Je suis rentrée par hasard par une copine régisseuse qui ma proposé et en parallèle je continuais mon emploi fixe. Maintenant avec le recul, je ne quitterais pas mon boulot. J'ai d'abord fait de la régie puis j'ai choisi la machinerie.³³*

³¹ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

³² Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

³³ Source : entretien machiniste, décembre 2012

Certains des interviewés regrettent **le manque de diversité sociale** dans ce secteur et spécifiquement dans ce métier de machiniste qui devrait être ouvert à toutes les catégories de la société dont des ouvriers. Or cette ouverture semble s'être réduite avec le développement des écoles privées de cinéma et la difficulté à «faire ses heures». Il faut pouvoir travailler en étant mal rémunéré pendant longtemps avant d'entrer dans l'intermittence. Ainsi « ce sont des « fils à papa », qui peuvent se le permettre. La sélection se fait maintenant par l'argent avec les écoles privées et la difficulté de vivre de son métier.³⁴ ».

A l'inverse on critique la possibilité **d'entrer dans le métier « à la hussarde »** sans réel intérêt pour le cinéma ou la fiction mais uniquement en acceptant de travailler en cassant les prix et sur des horaires excessifs. Il s'agirait principalement de jeunes "de banlieue" qui entrent car il n'y a pas de barrière à l'entrée dans ce métier, ils n'ont pas d'intérêt particulier pour le cinéma, ils cassent les prix et les horaires, achètent une bijoute et se vendent comme chef machinistes. C'est principalement dans l'événementiel que ces situations peuvent se rencontrer.

Ces différents problèmes peuvent militer, sans que les interviewés le formulent, pour la mise en place d'un CQP certifiant des compétences établies et validées.

4.1.2. Recrutement sur un film ou plateau

Après l'entrée dans le métier, comment se fait le recrutement sur un film ou une fiction ? Qui sont les personnes qui recrutent le chef machiniste et le machiniste pour un tournage et quels sont les leviers du recrutement ?

Pour l'ensemble des interviewés, **le réseau, est le premier levier du recrutement**. C'est d'ailleurs ce que les entrants sur le marché cherchent, en premier lieu, à se constituer, en même temps que leurs compétences. Il s'agit de connaître et de se faire connaître de plusieurs chefs machinistes, plusieurs chefs opérateurs, plusieurs électriciens. Ces personnes pourront vous recommander parce qu'elles ont travaillé avec vous et on apprécie votre travail ou parce que d'autres le leur diront. Dans les régions autres que l'Île de France qui ont développé des filières audiovisuelles, les fichiers TAF des bureaux d'accueil de tournage du réseau FilmFrance sont également importants.

Le technicien qui recrute le chef machiniste pour un tournage est **le chef opérateur**. C'est avec ce chef de poste que travaille l'équipe de machinerie. Ce mode de recrutement a un peu évolué sous deux aspects interdépendants :

- le temps des équipes récurrentes, un chef opérateur travaillant toujours avec sa même équipe de machinistes (et d'électriciens), est pratiquement dépassé, les équipes se dimensionnent au regard du projet du film,
- le directeur de production peut avoir plus de poids aujourd'hui dans le choix des équipes.

Le chef opérateur est celui qui choisit le chef machiniste mais il peut laisser cette prérogative au cadreur. Au chef machiniste ensuite, de constituer son équipe, tant pour le ou les machinistes qui travailleront sur l'ensemble du film que sur les renforts ponctuels. Le chef opérateur connaît le machiniste ou s'informe sur lui à travers son réseau pour évaluer le volet technique du recrutement et de l'autre côté le volet humain qui est, tous les interviewés en conviennent, très important pour le machiniste.

³⁴ Source : entretien, chef opérateur, décembre 2012

Le directeur de production qui est responsable de l'ensemble du tournage au sein de la société de production intervient de plus en plus souvent dans le choix du chef machiniste :

- c'est avec lui, en dernière instance, que le chef machiniste négocie le salaire de son équipe, le sien, ainsi que la location du matériel nécessaire. ;
- par ailleurs, plusieurs directeurs de production nous ont précisé vérifier attentivement que le chef machiniste choisit par le directeur de la photographie disposait d'un caractère compatible avec le reste de l'équipe ;
- Enfin, dans cette période de difficulté économique, les directeurs de production peuvent chercher à imposer des chefs machinistes qui acceptent leurs conditions de travail : un dégressif sur les heures supplémentaires, un coût moindre de la bijouterie, etc.

D'autres techniciens peuvent également être amenés à choisir ou recommander le chef machiniste :

- en premier lieu, le réalisateur. Certains réalisateurs sont spécialement sensibles à la machinerie. Lors des interviews les exemples d'Albert Dupontel qui souhaite une caméra toujours en mouvement, de Léos Carax ou François Ozon, qui font eux même le cadre nous ont été cités. Ces réalisateurs ont l'habitude de choisir le chef machiniste qui travaillera sur leur film.
- Des chefs machinistes ou chefs électriciens peuvent être amenés à recommander un de leurs collègues.

Le recrutement des machinistes sur les tournages d'émissions de flux en télévision se fait principalement avec le loueur.

4.1.3. Taille des équipes et durée du travail

Sur les tournages de cinéma et de fiction TV, comme nous l'avons vu plus haut, le travail du machiniste est le même, c'est la **taille de l'équipe** qui est différente. D'une manière générale, l'ensemble des interviewés nous a fait part d'une tendance à la réduction des équipes de machinerie depuis 10 à 15 ans.

Figure 9 : Taille des équipes par format de tournage

Fiction TV	Cinéma
• Budget du film • Série et fiction budget "normaux" : 1 CM + 1 M par caméra, 1 CM + 2 M si 2 caméras, nb de M dépend du nombre de caméras • Gros budget : 1CM + 3 ou 4 M • Renforts si grosse installation et matériel spécifique • Flux : assistant plateau, technicien vidéo, régisseur, etc.	• Choix artistique • Ne dépend pas seulement du budget mais choix artistique du réalisateur (découpage, caméras, mvt des caméras) • Budget du film • inf à 3M€ : 1 CM+ 1 M par caméra • égal et sup à 8M€ : 1 CM+ 2 M par caméra + 15 j de renforts sur 46 jours de tournage (30% de j en renfort) • = ou sup 15 M : 1 + 4 à 6 + renforts

Source : ThinkandAct, entretiens étude

Si les équipes sont réduites, des renforts sont régulièrement appelés sur le travail de nuit, sur les grosses installations caméra. Quand il s'agit de machines complexes requérant des compétences spécifiques et/ou des conditions de sécurité particulières, c'est la société de location de matériel qui envoie un technicien ou machiniste habilité.

Le temps de travail dans ce secteur a connu deux grandes évolutions sur les 20 dernières années :

Le temps alloué au tournage s'est globalement réduit et relativement standardisé sur les tournages qu'ils soient cinéma ou télévision. En télévision, un 90' se fait en 21/22 jours, un 52' en 11 ou 12 jours. Pour un film cinéma de budget moyen, la durée du tournage est de 40 à 45 jours.

La durée légale du travail tant sur la journée que sur la semaine a évolué à partir des lois Aubry de 1998 et de la réglementation européenne. L'économie générale des tournages en a été modifiée. Pour les machinistes, cette prise en compte de la réglementation a sensiblement réorganisé leur métier : le machiniste se concentre sur les tâches les plus importantes autour de la caméra. Ce sont des chauffeurs qui conduisent les camions, des personnels (machinistes) spécialisés venant de chez les loueurs qui montent les tours, posent les gros travellings, etc., des équipes spéciales qui déchargent ou rangent le matériel. Ainsi, on peut considérer que le métier de machiniste a monté en grade, ils sont plus « à la face », sur le plateau aux côtés des cadreurs et chefs opérateurs.

4.2. Conditions sociales de travail

4.2.1. Les conventions collectives

Les chefs machinistes et machinistes dépendent de 2 conventions collectives différentes, selon qu'ils exercent leur métier dans le domaine du cinéma, qui couvre également la création des films publicitaires, ou dans la production audiovisuelle. Cette activité, rattachée au domaine du spectacle vivant et enregistré, consiste en la production d'émissions réalisées à des fins récréatives, éducatives ou d'information, diffusées sur les chaînes de télévision. Par extension, elle couvre aussi la production de programmes destinés à une exploitation économique diversifiée (édition vidéo, programmes pédagogiques) et depuis quelques années, à la diffusion sur Internet ou les mobiles, etc., ce qui lui donne un périmètre de plus en plus vaste.

La convention collective du cinéma (API) a vu le jour en 1950. Elle a été depuis reconduite et amendée plusieurs fois, ce qui n'est pas le cas à ce jour. En effet, les syndicats d'employeurs et ceux d'employés depuis butent (depuis des mois) principalement sur la question des salaires. Le cinéma est donc, à l'heure actuelle, sans couverture conventionnelle étendue et les interviewés l'ont signalé à de nombreuses reprises. Notamment parce que dans la dernière convention connue, les grilles de salaires minimum par poste devaient être revues 2 fois par an, aux échéances des 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année. Les salaires n'ont pas été révisés, comme ils auraient dû l'être, depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le comparatif qui est fait ci-dessous avec la convention de la production audiovisuelle, tient compte, pour le cinéma des conditions dernières conditions connues.

Figure 10 : Etude comparée des conventions collectives

	API (en cours de négociation)		USPA	
Contrat de travail	articles L.2142-2 et L.2142-3 du code du travail par contrat à durée déterminée d'usage		article L 122.1.1-3ème du code du travail	
Champ d'application	Cinéma + Publicité		production audiovisuelle	
Statut	Non cadre pour Chefs machinistes et machinistes			
Employeurs	Interdiction de recourir aux entreprises de travail temporaire			
Salariés	Doivent justifier habilitations réglementaires liés à la mise en œuvre des matériels utilisés			
Heures maximum/hebdomadaire	48 h		Dérogations possibles	passer de 48 à 54 h/semaine
Heures maximum/jour	10 h			passer de 10 h à 12 h/jour ramener à 9h au lieu de 11h le temps de repos entre deux jours travaillés
Durée hebdomadaire du travail	6 max			semaine de 6 jours et 60 h
Rémunération des heures supplémentaires	36 à 43h 44 à 48 h au-delà de 10h/jour	↗ 25% ↗ 50% ↗100%		4 1ères h sup ↗ 25% 5 à 9 ème H sup ↗ 25% > 9 ème h ↗ 50% > 13ème h sup ↗ 100%
Heures de nuit	8 1ères heures > à partir de la 9ème 1/04 au 30/09 (6 mois) 1/10 au 31/03 (6 mois)	↗ 50% ↗ 100% 22h/6h = 8h 20h/6h = 10h	21/03 au 20/12 (9 mois) 21/12 au 20/3 (3 mois)	22h/7h = 9h ↗ 50% 20h/6h = 10h ↗ 50%
Dimanches et jours fériés		↗ 100%		dimanche ↗ 50% 1er mai 300% 6 jours fériés 200% 3 jours fériés 150%
Dates de révision de la grille de salaires	1er janvier de chaque année* 1er juillet de chaque année*			
Niveaux hiérarchiques	3	Chef machiniste	2	Chef Machiniste
Salaires hebdomadaires minima garanti pour 39h soit 35 h + 4h à 125%		prise de vues cinéma Sous chef machiniste prises de vues cinéma Machiniste prises de vues cinéma		Machiniste
		857,55 € hebdo/min. 817,07 € hebdo./min 799,82 € hebdo/min		985,36 € hebdo./min 808,45 hebdo./min

* il n'y a pas eu de révision au 1er juillet 2012 ni au 1er janvier 2013

Source : ThinkandAct, étude des conventions collectives du secteur cinéma et TV, janvier 2013

Pour l'instant, la convention collective du cinéma reste plus avantageuse pour les personnels de machinerie, bien que certains producteurs tentent de négocier des rémunérations amputées de certaines majorations ou bien au forfait (voir infra, chapitre 4.2.2).

La convention collective de la production audiovisuelle a fixé un salaire minimum garanti pour 39h (soit 35h + 4h à 125 %) légèrement supérieur à celui de la grille du cinéma pour les chefs machinistes (+ 15 %), et quasi identique pour les machinistes. Elle a, dans le même temps, complexifié la grille des rémunérations d'heures supplémentaires, en introduisant par exemple des jours fériés différenciés, des rémunérations d'heures de nuit avec une saison d'hiver réduite par rapport à celle du cinéma. La combinaison aboutissant, in fine, à une rémunération moins élevée que celle d'un professionnel du cinéma de même statut, pour le même temps de travail.

Elle prévoit également un certain nombre de dérogations pour :

- allonger les durées potentielles de temps de travail par rapport aux réglementations européenne et française (cf chapitre 5.4) sur la semaine et la journée ;
- réduire les temps de repos obligatoires entre deux journées de travail,

4.2.2. Statut et rémunération

Statut

Les machinistes et chefs machinistes sont très majoritairement employés comme salariés sous le régime des contrats à durée déterminée d'usage (régime des intermittents du spectacle³⁵). Un petit nombre peut disposer de contrat à durée indéterminée (CDI) dans les chaînes de télévision ou chez des loueurs ou prestataires de matériel. Mais ces situations sont très rares.

Mais pour acheter, posséder en propre et valoriser la bijoute, le chef machiniste doit avoir un statut d'entrepreneur, normalement inconciliable avec le statut de salarié intermittent. Ainsi plusieurs modes de possession de la bijoute sont pratiqués par les chefs machinistes :

- le plus courant est d'avoir une société ou plus récemment un statut d'auto entrepreneur dont la gérance est assurée par un tiers : un parent, une femme, un ami, etc. Certains chefs machinistes possèdent à plusieurs une ou plusieurs bijoutes.
- Certains nous ont parlé de création d'une association Loi 1901.

Rémunération

La rémunération des machinistes et chefs machinistes est fixée par les conventions collectives. (cf chapitre 4.2.1 sur les conventions collectives)

Les machinistes critiquent :

- Un tarif syndical qui n'a pas augmenté depuis quelques années, induisant une baisse de pouvoir d'achat ;
- Un tarif qui ne prend pas en compte l'expérience. Un jeune débutant est au même tarif qu'un machiniste de 20 ans de carrière.

De plus, dans ce contexte économique difficile pour l'emploi, les sociétés de production peuvent chercher à négocier les salaires à travers :

- Un travail à un prix inférieur au tarif syndical ;
- Une réduction du prix des heures de nuit ;
- Un forfait global pour le tournage qui comprendra les heures au tarif normal et les heures sup. Mais il semble que ces forfaits soient rarement acceptés en tout cas dans le cinéma et la fiction TV ;
- Une réduction du nombre de jours de préparation.

Le matériel que possède en propre le chef machiniste, la bijoute, est une zone d'ombre de sa rémunération. Ce matériel lui est indispensable, il est embauché avec et c'est un point central de sa différenciation avec un autre chef machiniste. L'achat, la maintenance, le

³⁵Régime créé en 1936

développement, la customisation de ce matériel ont un coût et ce matériel a une valeur non négligeable. La valeur de la bijoute, selon les interviewés, peut varier de 35 000 à 70 000 €.

La rémunération de cette bijoute se fait soit en facture, soit en mise à disposition pour un coût journalier allant de 100 à 200€ en moyenne. Il a été confirmé par l'URSSAF récemment que la bijoute n'était pas un complément de salaire.

4.3. En conclusion

Insensiblement, par petites touches, la pratique de ce métier est en train d'évoluer. Si l'entrée par filiation ou cooptation est toujours largement pratiquée, des écoles de cinéma apportent chaque année des nouveaux venus en nombre conséquent. Le recrutement d'un machiniste sur un tournage est toujours l'apanage du chef opérateur, mais pour des raisons budgétaires ou de sécurité, le directeur de production regarde plus souvent les CV et les habilitations. Le chef machiniste est un intermittent mais son matériel l'oblige à être un chef d'entreprise par procuration. Les équipes de machinerie se réduisent, de même que le temps dévolu au tournage.

5. Evolution du marché et impact sur le métier

Le secteur de la production traverse une période de changements qui ont bien évidemment un impact sur les métiers qui le compose. Il s'agit ici de voir quelles sont les incidences de ces transformations, plus précisément sur le métier de la machinerie. Tous ces éléments ont été cités par bon nombre des interviewés qui en subissent les conséquences au jour le jour dans leur activité et plus globalement dans l'évolution de leur carrière.

Ces changements marquants concernent :

- Les évolutions technologiques, car les matériaux et outils évoluent ainsi que leur utilisation dans les tournages, impactant aussi bien les aspects artistiques d'une production que les techniques de tournage.
- L'évolution du nombre de tournages en France, a un impact direct positif ou négatif sur l'activité des intermittents. Deux principaux éléments jouent :
 - o en télévision, la production selon les formats. Le nombre de jours de tournage ne sera pas le même, selon qu'il s'agira de téléfilms de 90', 52' ou de 26' ;
 - o en cinéma et télévision, le phénomène des délocalisations qui est en progression. Les pays européens mais aussi le Canada se concurrencent entre eux sur cette industrie, pour attirer les tournages sur leur sol et en retirer des bénéfices économiques.
- Les réglementations française et européenne ont été modifiées en matière de temps de travail, avec une incidence réelle sur les métiers de la production.
- La montée en puissance des écoles de cinéma. Même si elles ont toujours existées, leur nombre est maintenant assez conséquent, leur visibilité s'est accrue et le secteur attire de plus en plus de jeunes.
- La création de la Cité du cinéma, très récente, dont certains de nos interlocuteurs ont pu considérer qu'elle aurait un impact sur l'organisation globale de la filière cinéma et audiovisuelle. Les avis sont partagés, mais si elle atteint ses objectifs, cela pourrait bien avoir des répercussions sur le métier mais aussi le statut des personnels de production.

Il n'est évidemment pas possible de quantifier précisément l'impact de chacune de ces évolutions. Cependant, l'analyse des flux en termes d'emploi des chefs machinistes et machinistes nous montrera si la conjonction des phénomènes est, in fine, positive ou pas.

5.1. Les évolutions technologiques

L'impact de l'évolution des matériels sur le métier de machiniste peut s'apprécier positivement car elle concourt à développer la technicité des machinistes, mais aussi négativement car elle peut aussi conduire à diminuer la taille de l'équipe de machinerie, voire à s'en passer.

Les caméras ont gagné en légèreté, cela est dit par plusieurs interviewés, chefs et machinistes ainsi que par leurs partenaires des autres corps de métier. Cette légèreté n'est pas, pour autant, synonyme de meilleure qualité. Pour beaucoup, *avec du léger, on fait du cheap*. Alors que pour d'autres, l'évolution technologique permet au contraire de proposer des outils de bonne qualité, largement accessibles. *L'évolution technologique depuis 4/5 ans avec l'arrivée d'appareils photos 5D, 7D, des caméras C300 permettant de faire des travelling, des jouets à la portée de presque tous qui offrent parfois une qualité supérieure à*

celle du broadcast, révolutionne le marché³⁶. Et cela ne va pas dans le sens de plus de machinistes.

Le mouvement contraire est aussi vrai, car la 3D, la HD, nécessitent des caméras plus complexes et plus lourdes et encouragent ainsi la machinerie. Ceci n'est applicable toutefois qu'aux fictions à gros budgets, donc prioritairement au cinéma. *Sur les grosses fictions, la présence de machinistes restera légitime³⁷.*

La production télévisée (fiction légère, et flux) est de plus en plus sous la contrainte du temps et de la pression budgétaire. Les temps de tournage sont donc réduits au maximum et les plans simplifiés. Ainsi, la machinerie qui demande du temps d'installation, de montage et démontage est-elle pratiquement abandonnée dans ce type de production, parfois au profit de steadycam. Plusieurs professionnels de la télévision, sollicités pour participer à l'étude, ont répondu négativement car ils ne se sentaient pas concernés et demandaient même parfois ce que faisait le machiniste de télévision.

D'autres ne travaillent plus qu'avec des « machinistes grues » et encore sont-ils « soustraits » aux loueurs et prestataires de matériel³⁸. En effet, les grues, les nacelles se sont perfectionnées et ne peuvent être manipulées que par des techniciens qui les utilisent quotidiennement et en ont des connaissances techniques pointues. On assiste à un transfert d'une partie de l'activité du machiniste généraliste vers des machinistes spécialisés qui ne pratiquent plus la machinerie dans toute sa diversité, mais sont liés à un type de matériel.

Les loueurs et prestataires deviennent alors des « apporteurs d'affaires », ils créent leurs propres équipes de machinistes intermittents même si parfois la régularisation administrative revient encore aux sociétés de production.

Ils font aussi office de formateurs (cf chapitre 3.3 sur la Formation). La technicité requise pour maîtriser le fonctionnement de ces matériels nécessite une véritable formation et ce sont les loueurs et prestataires qui la délivrent, tant pour les machinistes/techniciens qu'ils vont s'attacher, que pour les autres machinistes, qui pour certains, continuent d'utiliser eux-mêmes ces matériels et avoir la confiance des loueurs. *Aucun loueur qui me connaît depuis 20 ans, ne va refuser de me louer une grue. Il me la louera plus facilement à moi, qu'à quelqu'un avec un certificat, qu'il ne connaît pas³⁹.*

Le métier de machiniste est donc directement impacté par l'évolution technologique. La machinerie traditionnelle généraliste reste et restera l'apanage de la fiction, films et grosses productions télévisées, alors qu'elle a quasiment disparue dans la production audiovisuelle légère (fiction ou flux). Et, pour les émissions de flux, la machinerie s'est scindée en deux fonctions, l'une qui s'est complètement spécialisée sur la seule manipulation des grues, provoquant un transfert des personnels vers les sociétés de location et de prestation, l'autre qui est de l'assistanat de plateau, passant les câbles et montant les petits praticables.

³⁶ Source : entretien directeur de production d'émissions de flux, novembre 2012

³⁷ Source : entretien chef machiniste, novembre 2012

³⁸ Source : entretien directrice de production d'émissions de flux, décembre 2012

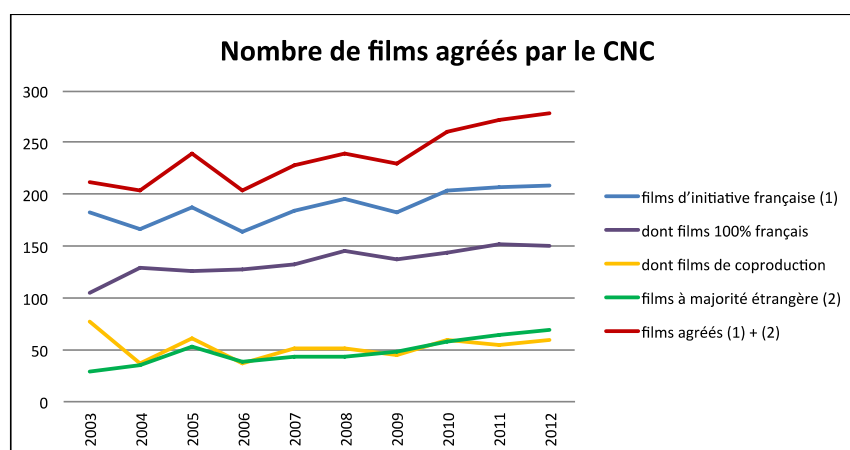
³⁹ Source : entretien chef machiniste (spécialisé publicité), décembre 2012

5.2. L'évolution du nombre de tournages

Le nombre de tournage a un impact à court terme sur le métier de chef machiniste et machiniste. Soit il y a du travail et les intermittents sont assurés de « faire leurs heures », soit il est plus difficile de trouver des tournages, et dans ce cas, certains sont obligés de se reconverter, ou d'accepter des missions de plus courte durée, comme de faire des renforts ou de seulement prendre et redéposer le matériel chez les loueurs en début et fin de tournage. *En fin d'année dernière, j'étais tellement inquiet que j'ai postulé à la SNCF, et puis j'ai fait un renfort et me suis occupé du camion. Grâce à ça, j'ai eu mes heures ric et rac. Quid de cette année ?*⁴⁰

Les résultats du cinéma sont en trompe l'œil. En effet, les données de la production cinéma montrent une bonne tenue globale. Selon les premiers chiffres de la production cinématographique 2012 fournis par le CNC⁴¹, l'ensemble des films agréés a encore progressé pour atteindre 279 films contre 272 l'année précédente. Si on se reporte 5 ans en arrière, la progression est de 39 films.

Figure 11 : Evolution du nombre de films agréés par le CNC



Source : CNC 2013, graphique ThinkandAct

On s'aperçoit également que la progression de la production en nombre de films est portée par les coproductions internationales, qu'ils s'agissent de films d'initiative française en coproduction (59 en 2012, contre 55 en 2011) ou de films à majorité étrangère (70 en 2012, contre 65 en 2011). Au total les coproductions représentaient en 2012, 46 % des films agréés.

Si le nombre de films intégralement français reste stable (-2 films, sur les deux dernières années), le volume d'investissement est en recul. Le devis moyen pour ces films recule de 6.5 % entre les deux dernières années, lorsque le devis médian baisse lui de 13.8 %.

Ce résultat s'explique entre autre par la baisse sensible du nombre de films d'initiative française à budget moyen (situés entre 4 et 7 M€), 25 films en 2012 par rapport à 38 films en 2011 et 46 en 2010, au profit de films à moins de 4 M€ avec une stabilité pour les films aux budgets compris entre 1 et 4 M€ et une très forte progression des films aux budgets

⁴⁰Source : entretien jeune machiniste, 18 mois d'expérience, janvier 2013

⁴¹Source : CNC, les premiers chiffres de la fiction cinématographique en 2012, 31 janvier 2013

inférieurs à 1 M€, 58 films de cette catégorie agréés en 2012 contre 47 films en 2011 et 40 en 2010.

Conséquence assez logique de cette baisse des investissements, le nombre de jours de tournage a chuté de 875 unités entre 2011 et 2012, soit une baisse de 12.7 %. La réduction du nombre de jours de tournage est encore plus importante pour les jours de travail effectués en France, - 15.2% entre les deux dernières années, et une durée moyenne passant de 40 jours en 2011 à 37 jours en 2012.

Ces informations sont en phase avec celles de la FICAM, même s'il peut y avoir quelques différences car les indicateurs de ces 2 organismes ne sont pas identiques. La FICAM⁴² dresse le constat d'une légère progression du volume horaire des fictions télévisuelles (+ 2 % entre 2011 et 2012). Cette progression est due à l'explosion des formats courts et des 26' dont l'investissement est beaucoup plus faible que celui des primes times. Ces derniers voient leur volume horaire baisser de 6 % entre les deux dernières années.

Ces données viennent corroborer les propos tenus par un grand nombre d'interviewés, qui ont, à de nombreuses reprises, fait part de la pression budgétaire qui s'accroît et de ses conséquences en termes d'effectifs, ainsi que de la baisse du nombre de jours de tournage.

A quoi ils ajoutent la délocalisation des tournages notamment pour les coproductions.

5.3. Les délocalisations

Les délocalisations de tournage touchent aussi bien le cinéma que la fiction TV, et le phénomène s'accroît, ce qui fait perdre, globalement, à la profession des machinistes de nombreuses journées de tournage.

Les interviewés ont fait part de leur inquiétude face à la tendance de plus en plus importante à la délocalisation des tournages. Délocalisations qui ont pour effet de ne plus recruter d'équipes françaises dans leur entier, mais uniquement les chefs machinistes et chefs électriciens (et encore pas toujours), et de les faire travailler avec les équipes techniques des pays d'accueil.

En effet, selon la FICAM, le taux de délocalisation des films de long métrage a été de 31 % en 2012, taux porté à 54 % pour les films dont le budget était supérieur à 10 M€, alors que ce taux n'était que de 30 % l'année précédente. On voit donc que ces films à gros budgets qui réclament les équipes les plus lourdes se tournent déjà pour plus de la moitié de leur durée à l'étranger. Et qui dit étranger, dit principalement l'Europe, avec en tête de liste la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne.

Pour le secteur de la fiction télévisuelle, la FICAM indique que les délocalisations économiques concernent majoritairement les fictions de prime time, là encore les productions à gros budgets, et que ces délocalisations ont été multipliées par deux. Les séries de 52' dont le volume horaire progresse nettement + 18 % entre 2011 et 2011, pour un nombre de semaines de tournages en augmentation de + 13 % se délocalisent elles aussi. Comme pour les films de cinéma, la Belgique et l'Allemagne sont les premiers concurrents, auxquels il faut ajouter la République Tchèque.

⁴²Source : observatoire de la FICAM, 31 janvier 2013

Ces délocalisations sont la conséquence directe des incitations fiscales proposées par les différents pays et qui peuvent impacter le budget d'un tournage d'une façon importante. Une étude⁴³ menée, en 2011 pour le CNC, avait démontré que le crédit d'impôt français était, d'un point de vue financier, moins attractif que les sept dispositifs fiscaux analysés (6 pays européens + le Canada), avec un mécanisme globalement plus contraignant, des plafonds plus bas, une assiette de dépenses éligibles plus restreinte.

C'est pourquoi la France a récemment fait évoluer son crédit d'impôt pour le rendre plus attractif et mettre ainsi un frein, ou tenter de mettre un frein, aux délocalisations de ses productions et coproductions et faire, tant que faire se peut, (re)venir davantage de productions étrangères.

Mais il est encore bien trop tôt pour mesurer les effets de cette nouvelle politique fiscale.

Comme tout secteur économique, la production cinématographique n'est pas qu'une affaire artistique et de production, elle doit aussi compter avec la politique des états, dont les décisions ont des conséquences fortes sur le quotidien et l'avenir des professionnels.

5.4. La réglementation française et européenne

Si les politiques fiscales françaises ou d'autres pays européens jouent sur l'évolution du secteur, il convient de s'intéresser également aux aspects réglementaires qui ont, eux aussi, des effets sur la vie quotidienne des intermittents du cinéma et de l'audiovisuel.

L'aspect le plus important pour les chefs machinistes et machinistes a trait à l'évolution de la réglementation en matière de temps de travail.

La directive européenne 2003/88/CE sur le temps de travail dans l'Union Européenne a limité le temps de travail hebdomadaire à 48h (heures supplémentaires incluses), avec une période minimale de repos quotidien de 11 heures consécutives toutes les 24h.

La réglementation française a suivi la directive et l'a complétée avec la notion de «durée légale du travail plafonnée à 10h/jour».

L'application de ces nouvelles réglementations a engendré une réorganisation du métier de chef machiniste et machiniste.

Précédemment, les machinistes conduisaient les camions, et bien souvent en heures supplémentaires, après les heures de tournage. Le plafonnement à 10h par jour de travail, a obligé les productions à confier cette tâche à d'autres personnels. Ce qui a eu pour principales incidences de baisser la rémunération des machinistes et de professionnaliser le métier⁴⁴. *On ne fait plus 60h/semaine en tournage. Donc,*

- *les camions sont conduits par des chauffeurs*
- *les tours sont montées par le personnel des loueurs*
- *parfois même, les grands travellings, sont également montés par les loueurs*

Du coup, le métier est monté en grade. Il est plus proche du plateau, et les machinistes sont plus à la face.

⁴³Source : étude comparative sur le fonctionnement de différents systèmes étrangers d'incitation fiscale à la production cinématographique et audiovisuelle, par les cabinets Hamac Conseil et Mazars, pour le CNC. 19/09/2011

⁴⁴Source : entretien producteur délégué, décembre 2012

Autre conséquence de ce plafonnement du temps de travail hebdomadaire : les équipes de machinerie ont été réduites, pour faire baisser les coûts.

5.5. La montée en puissance des écoles

Les interviewés ont, à de nombreuses reprises, fait état de la montée en puissance des écoles de cinéma et d'audiovisuel, qui propulsent, chaque année, un nombre relativement important de jeunes en recherche d'emploi, dans un marché qui peine déjà à assurer les heures nécessaires aux professionnels du secteur.

Le site de l'Etudiant, recense près de 80 établissements répartis sur toute la France, qui proposent des cursus post-bac dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel.

Les deux tiers environ de l'offre sont le fait d'écoles privées. Certaines proposent la préparation à des diplômes d'état tels que le BTS de l'audiovisuel (et ses différentes options) ou bien délivrent leurs propres diplômes.

La durée des formations est de 2 ans (pour les BTS) ou 3 ans, selon les écoles et les disciplines, certaines proposent également un an de classe préparatoire aux BTS ou aux concours d'entrée à la Femis et Louis Lumière. Quelques un de ces établissements recrutent leurs étudiants à Bac+2 ou Bac+3. Leurs diplômés auront ainsi en fin de parcours, un bagage d'études supérieures de niveau Bac+5.

La plupart des établissements privés facturent des frais de scolarité annuels se situant entre 5 000 € et 7 500 € par an. D'autres, plus rares, se situent dans la tranche inférieure de 2 500 € à 5 000 €. Ces tarifs ne sont évidemment pas à la portée de tous les étudiants potentiels.

Les interviewés, pour une large part d'entre eux, considèrent que l'arrivée sur le marché de ces jeunes diplômés "fortunés" est dommageable pour leur profession. En effet, ces jeunes, auraient les moyens personnels d'accepter des rémunérations inférieures à celles en vigueur, voire pas de rémunération du tout, lorsqu'ils sont stagiaires, statut que certains conservent pendant de longues périodes. Et les productions les utiliseraient alors parfois en lieu et place de professionnels reconnus.

Une nouvelle école vient de voir le jour dont les premiers diplômés sortiront à la fin de l'année scolaire 2013/2014. Il s'agit de l'Ecole de la Cité qui a été créé au sein de la Cité du Cinéma. Cette école a deux particularités, celle d'être ouverte à tous sans condition de diplôme et d'être gratuite. La très prestigieuse école Louis Lumière, publique et gratuite qui, elle, recrute ses étudiants à Bac +2, et sur concours s'est également installée sur ce site.

Il est difficile de connaître le nombre de diplômés qui arrivent chaque année sur le marché. Les écoles privées font largement état de leurs taux de réussite aux diplômes, beaucoup moins du nombre d'anciens élèves ayant trouvé un emploi. D'autant plus difficile aussi que ceux qui rentrent véritablement dans le secteur se répartissent sur l'ensemble des métiers. Et, la machinerie n'est pas un métier qui figure en tant que tel dans les formations. Les entrées s'y font par hasard, au gré des rencontres et des opportunités.

Il est cependant fort probable que la demande de postes soit bien supérieure à l'offre. Le cinéma et l'audiovisuel ont vu leur visibilité augmenter en tant que secteurs d'activité. Et même si l'emploi y est peut-être plus aléatoire encore que dans d'autres domaines industriels ou de services, il fait davantage rêver les jeunes.

Là encore, la montée en puissance des écoles de cinéma impacte le métier de machiniste par l'arrivée « massive » d'une concurrence qui n'a pas acquis les compétences et l'expérience requises mais peut, dans certains cas pour des raisons budgétaires, notamment dans la production audiovisuelle (fictions légères, émissions de flux), se substituer à de vrais professionnels. Cet afflux pourrait à terme avoir pour conséquence de dévaloriser le métier de machiniste, tant en termes de rémunération que de qualification.

5.6. La création de la Cité du cinéma

La production cinématographique et audiovisuelle vient de connaître une création d'envergure : la Cité du cinéma a été inaugurée en septembre 2012 et elle suscite bien des interrogations. L'ampleur du site, et la nécessité pour le rentabiliser d'y accueillir un grand nombre de productions, va-t-il avoir un effet bénéfique sur la filière ? Y aura-t-il des relocalisations de productions françaises ou de coproductions ? Ses initiateurs sauront-ils convaincre des productions étrangères de venir tourner à Saint Denis ?

Certains des interviewés y voient une révolution pour la production. Un machiniste⁴⁵ confie que cette création des studios modifiera le statut et le nombre global des techniciens, y compris celui des machinistes. *Il n'y aura pas besoin de plus de machinistes. Il y en aura moins mais ils travailleront davantage. Les studios de Luc Besson proposent des packages aux producteurs. Ils ont des équipes à l'année. Il n'y aura plus d'intermittents mais des salariés en CDI.*

Le producteur Alain Terzian⁴⁶, également Président de l'Académie des Césars, prédit que *ce lieu va restructurer l'industrie du cinéma français, car une partie des producteurs va se caler sur les méthodes de travail des studios de Hollywood.* En tout cas, l'ambition affichée selon Didier Diaz⁴⁷ gestionnaire de l'entité est *bien d'attirer les tournages qui vont habituellement en Angleterre et en Europe de l'est.*

L'envergure de l'opération ne convainc pas tout le monde et d'aucuns s'interrogent sur sa viabilité. C'est le cas de Thierry de Segonzac, Président de la FICAM et de la société TSF, qui ne cache pas son inquiétude⁴⁸ : *si le projet devait connaître une évolution défavorable ce serait mauvais pour L. Besson, mais aussi pour toute la filière technique du cinéma français.*

Alors, comme pour le crédit d'impôt, il est bien trop tôt pour savoir si cette Cité du cinéma aura vraiment la capacité de modifier dans les années à venir, de manière positive ou a contrario négative, l'éco-système de la production française. Mais il faut suivre de très près ces performances, car les professionnels s'accordent pour y voir un élément important dans les années à venir.

⁴⁵Source : entretien machiniste, janvier 2013

⁴⁶In Le Figaro.fr du 21/09/2012

⁴⁷In Les Inrocks.fr du 22/09/2012

⁴⁸In Les Inrocks.fr du 22/09/2012

5.7. Les flux

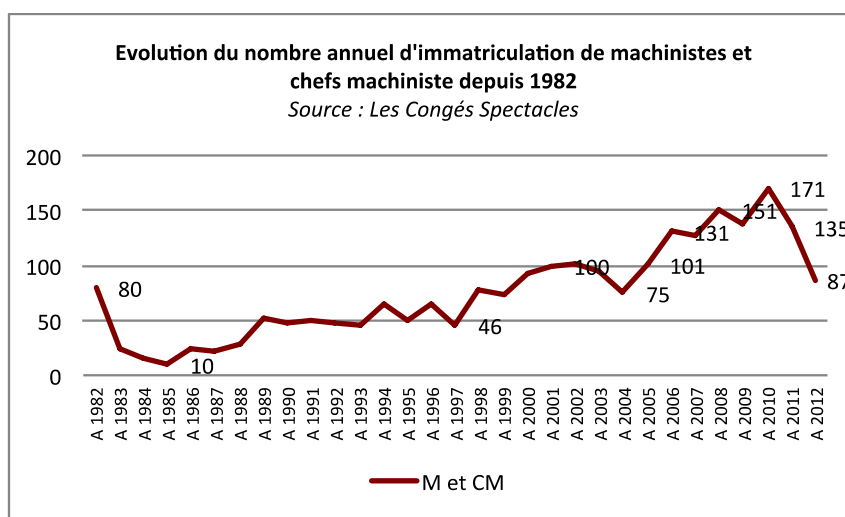
Tous les éléments développés ci-dessus et ayant chacun à court ou moyen terme des conséquences, bonnes ou mauvaises, sur la production et donc sur les métiers de la machinerie, montrent, en tout état de cause, que le secteur est en proie à des évolutions et des mutations profondes.

Les chiffres présentés ci-dessous à partir des statistiques des Congés Spectacles, sur les flux des chefs machinistes et machinistes concordent avec les propos tenus par les interviewés.

5.7.1. Les entrées dans le métier depuis 1982

Les statistiques fournies par les Congés Spectacles permettent de comptabiliser combien de personnes sont entrées dans le métier, année après année, depuis 30 ans.

Figure 12 : Evolution du nombre annuel d'immatriculation de machinistes et chefs machinistes depuis 1982



Source : Les Congés Spectacles, graphique ThinkandAct

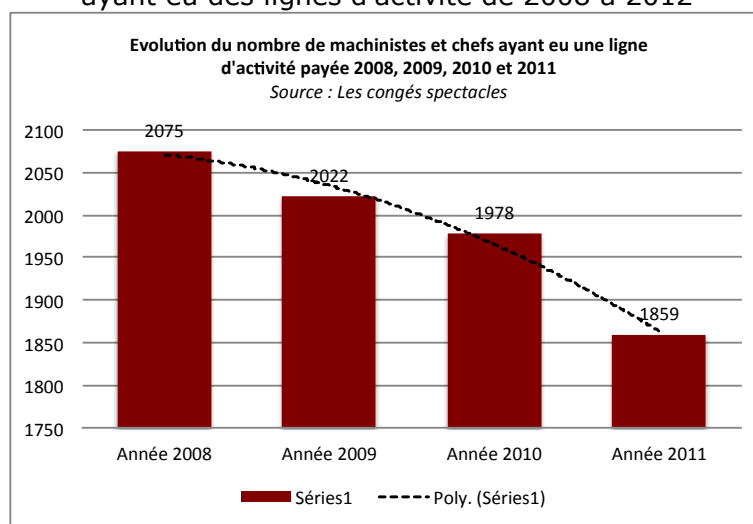
Après une baisse jusqu'en 1985, le nombre de nouveaux entrants était depuis cette date, sur une tendance à la hausse chaque année jusqu'en 2010. Trois périodes peuvent être distinguées :

- de 1985 à 2002, progression légère et constante d'une année sur l'autre ;
- baisse sensible sur 2003 et 2004 ;
- à partir de 2006 hausse exponentielle des immatriculations
- chute libre depuis 2010 pour revenir en 2012 au nombre d'immatriculations connues en 2003-2004 (et en 1982) soit près de 80 par an.

Ainsi, ce métier a attiré et laissé entrer beaucoup de nouveaux entrants chaque année pendant près de 30 ans et cette tendance est très nettement en recul depuis 2 ans.

5.7.2. L'évolution de l'emploi depuis 4 ans

Figure 14 : Evolution du nombre de machinistes et chefs ayant eu des lignes d'activité de 2008 à 2012



La tendance est clairement à la baisse. En 4 ans, la baisse des emplois est de 10%, soit une perte cumulée d'un peu plus de 200 recrutements.

5.8. En conclusion

Le marché de l'emploi des chefs machinistes et machinistes est clairement orienté à la baisse depuis déjà 4 ans. Différents phénomènes concomitants expliquent cet état de fait, parmi lesquels on peut citer, l'évolution technologique, la baisse des budgets des productions cinématographiques ainsi que les délocalisations des tournages vers d'autres pays européens dont les politiques fiscales étaient et/ou sont plus attractives que celle de la France, une réglementation plus stricte de la durée du temps de travail aux niveaux européen et français. Quant à la création, très récente, de grands studios au nord de Paris, il n'est pas encore possible d'en connaître les effets sur la production, bénéfiques ou négatifs, l'avenir le dira.

6. OPPORTUNITE D'UN CQP

Dans une période où l'industrie de la production cinématographique et audio visuelle connaît des mouvements importants, qui ont, et vont encore, modifier l'environnement, le fonctionnement, la dimension, des métiers de chef machiniste et machiniste, ses instances représentatives ont jugé utile de s'interroger sur la pertinence de la création d'un CQP.

L'ensemble du panel a été interviewé sur l'opportunité de cette création. Seuls deux professionnels chez les Directeur de production télévisuelle, ont déclarés ne pas être légitime pour répondre à cette question, car n'en recrutant pas et n'en faisant pas travailler. .

Chacun des autres interviewés a pointé aussi bien les aspects négatifs que positifs du CQP, et a également accepté de réfléchir à ce qu'il pourrait être dans le cas où sa mise en œuvre serait décidée. Les résultats présentés ci-dessous reflètent la majorité des opinions et les consensus qui ont émergé.

6.1. Risques et intérêts du CQP

6.1.1. Risques du CQP

Spontanément, pas de besoin

L'hypothèse de la création d'un CQP de machiniste n'a pas été spontanément plébiscitée par les personnes interrogées Chefs machinistes et machinistes, comme les autres professionnels, réalisateurs, chefs opérateurs, responsables de la production, loueurs, etc. Notamment, car il ne remplacera pas **l'apprentissage sur le terrain, condition sine qua non aujourd'hui de la formation du machiniste**. Tout comme, il ne remplacera pas un **réseau relationnel solide**, qui se constitue au fil des années.

- *La seule certification de l'expérience professionnelle qui vaille c'est le téléphone*⁴⁹
- *Entre un machiniste qui aura le CQP et celui avec qui je travaille depuis 10 ans et qui n'aura pas le CQP, je ferai travailler celui que je connais depuis 10 ans*⁵⁰
- *Je suis terrorisé de prendre quelqu'un que je ne connais pas, ou qu'on ne m'a pas recommandé*⁵¹.

Aussi parce que le métier recouvre **trop de tâches différentes** et de façons de les réaliser pour pouvoir les théoriser. *Sur 35 chefs machinistes, il y a 35 façons de travailler.*

Au-delà de ces objections qui rencontrent une certaine unanimité, d'autres questions se posent.

La création d'un CQP ne risquerait-elle pas de **provoquer un appel d'air** dans une profession qui n'offre déjà pas toujours une activité régulière et suffisante à ses effectifs actuels? Alors pourquoi risquer d'y faire venir d'autres personnes qui n'y trouveraient pas de débouchés ? *S'il y a une formation, cela laisse supposer qu'il y a des jobs derrière. Pas de formation à créer, s'il n'y a pas de débouchés*⁵².

⁴⁹ Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

⁵⁰ Source : entretien directrice de la production d'une société de production de flux

⁵¹ Source : entretien chef machiniste, novembre 2012

⁵² Source : entretien machiniste, janvier 2013

Le sujet de la sécurité est également mis dans la balance, car l'inquiétude serait que le CQP ne soit un moyen pour rendre les chefs machinistes et machinistes responsable de la sécurité ? *Si c'est cela, c'est non tout de suite*⁵³.

Les interviewés considèrent également que la **richesse du métier** tient à son **ouverture** et à la **diversité** de ses profils. Pourquoi aller le rigidifier par l'obtention d'un certificat ? *D'autant que c'est encore un des rares métiers qui ne nécessite aucun diplôme et permet à des gens qui sont en dehors des rails de la scolarité classique, de trouver un débouché professionnel*⁵⁴.

Pourquoi **seuls les machinistes** devraient-ils disposer d'un **certificat pour pouvoir travailler** ? Pourquoi les autres métiers des secteurs du cinéma et de l'audiovisuel n'auraient-ils pas eux aussi besoin d'un CQP ? *Quel intérêt si c'est dissocié du reste du métier ? Cela peut éventuellement être intéressant s'il y a une réflexion sur tous les corps de métier du tournage*⁵⁵. *Pourquoi nous ? C'est un métier technico/artistique, et les affinités de travail sont super importantes*⁵⁶.

Dans le même ordre d'idée, *qu'en sera-t-il des machinistes d'autres nationalités européennes qui viennent ou viendront travailler en France ? Ils pourraient travailler sans certificat, alors que nous devrions avoir un certificat*⁵⁷.

6.1.2. Intérêts du CQP

La machinerie n'est pas connue en dehors du monde du cinéma et de l'audiovisuel. Pour ceux qui ne sont pas nés dans des familles liées au cinéma ou à la télévision, ce métier est choisi, dans le meilleur des cas parce qu'on en a eu l'occasion de venir sur un plateau et que l'opportunité s'en est présentée, et dans le pire des cas, par défaut d'avoir pu aller vers d'autres fonctions, réalisateur, chef opérateur, etc.

Un certificat **apporterait une reconnaissance à ce métier**. Cette reconnaissance engendrerait :

- plus de crédibilité vis-à-vis des employeurs et de l'étranger. *Dans une profession où on demande de + en + de compétences, ce n'est pas négatif*⁵⁸
- pour les jeunes, une justification de l'expérience, car *jusqu'à maintenant, rien ne la justifie, à part ma bonne foi*⁵⁹
- moins de possibilités de substituer un machiniste par un stagiaire, cela pourrait limiter les clandestins⁶⁰
- filtrer ceux qui se proclament chef machiniste sans avoir l'expérience requise
- *Cela redonnerait de la considération pour les métiers manuels, les métiers d'ouvriers.*⁶¹

Cela permettrait aussi de développer **des liens entre les intervenants du secteur et une « Union des machinistes »**, qui seraient alors plus forts pour négocier, faire aboutir des

⁵³ Source : entretien chef machiniste, décembre 2012

⁵⁴ Source : entretien responsable d'exploitation des plateaux d'un groupe TV

⁵⁵ Source : entretien machiniste, janvier 2013

⁵⁶ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

⁵⁷ Source : entretien machiniste, janvier 2013

⁵⁸ Source : entretien chef machiniste, janvier 2013

⁵⁹ Source : entretien machiniste (ex électricien), janvier 2013

⁶⁰ Source : entretien chef machiniste, novembre 2012

⁶¹ Source : entretien loueur, janvier 2013

revendications, faire appliquer le droit du travail aux productions, sans pour autant tomber dans un système à l'américaine qui est récusé par les intéressés.

Ce certificat pourrait également limiter l'accès à ce métier et faire évoluer le mode de recrutement fondé, aujourd'hui encore, uniquement sur le relationnel.

6.2. Cible

Pour les interviewés, compte tenu de l'hétérogénéité de la population des machinistes et des chefs machinistes, il semble assez logique d'avoir deux niveaux de CQP :

- un CQP machiniste,
- un CQP chef machiniste

Par ailleurs, l'importance des aspects de sécurité a été longuement et à juste titre développée. Plusieurs interlocuteurs en ont fait le socle d'un CQP pour tous. Un CQP sécurité aurait également un impact sur les autres corps de métier, et notamment celui des donneurs d'ordre, qui ne pourraient plus, sauf à être très clairement et visiblement hors la loi, passer outre, comme ils le font trop souvent aujourd'hui avec les CACES.

Le CQP sécurité

Il pourrait mixer les générations, car en matière de sécurité les pratiques et les réglementations évoluent, et pourrait être utile même à des chefs machinistes de grande expérience, pour se confronter à des nouveaux matériels et à de nouvelles pratiques.

Il mixerait aussi les représentants de la machinerie des différents types de production. Ceux de la fiction avec ceux de la production audiovisuelle de flux, dont on a vu, qu'ils étaient très spécialisés.

Le CQP machiniste :

- s'adresserait aux plus jeunes, qui viennent de rentrer dans la profession et n'ont encore que peu de métier.
- Il deviendrait obligatoire de le passer à partir d'une expérience d'un certain nombre d'heures ou de tournages à définir (peut-être à préciser en fonction du type de tournage, films, court métrage, clips, etc.).

Le CQP chef machiniste

- pour les plus jeunes chefs avec peu d'expérience : formation et dossier de CQP obligatoires ; il ne faut pas non plus les empêcher, *certain peuvent être doués, et aller plus vite que d'autres*⁶²
- pour les machinistes aspirant à passer chef machiniste, 2 options possibles, soit formation, soit VAE
- pour les plus anciens, ayant plus de x années de métier, VAE pour ceux qui le souhaite. Il pourrait aussi y avoir une dispense sur justification du parcours, car ce ne sont *pas des gens qui sont à l'aise avec le côté scolaire, même d'un dossier de VAE*⁶³

⁶² Source : entretien réalisateur, décembre 2012

⁶³ Source : entretien chef opérateur émissions de flux, janvier 2013

Acquisition

- par un système de formation/alternance, pour les plus jeunes
- par la VAE, pour ceux qui sont déjà dans le métier depuis plusieurs années. Plusieurs quarantenaires, machinistes et chefs machinistes, ont indiqué être très favorables à ce système.

Peut-être pourrait-il y avoir un niveau intermédiaire, dans un deuxième temps, pour les machinistes d'expérience, à partir de 10/15 ans d'années de métier. Ceux qui n'ont pas l'ambition de devenir chef machiniste, ou le sont épisodiquement sur des petits tournages. Nombre d'entre eux, ont fait part de leur frustration à ne pas voir leur expérience valorisée par un salaire plus élevé que celui de leurs débuts. La difficulté grandissante à trouver des tournages, fait qu'ils ont largement perdu en niveau de vie, entre leurs premières années professionnelles et aujourd'hui.

6.3. Contenus

En tout état de cause, le CQP devrait être à minima, le moment pour consolider les connaissances requises par la pratique du métier en matière de sécurité. Il devrait offrir la possibilité de se former et de passer :

- Le certificat de secourisme
- Les CACES et habilitations, lesquels devraient être adaptés aux spécificités et conditions de travail du secteur.

Et ce pourrait même être l'occasion de s'entraîner sur des outils sur lesquels il n'est pas possible de travailler sans habilitation, et sur des aspects très précis de la sécurité, risque d'incendie par exemple.

S'il était décidé d'aller plus avant et de créer les CQP de machiniste et chef machiniste, les contenus des formations et des sessions de validation pourraient s'organiser autour des thématiques suivantes :

- Module 1 : Pratique de tournage
 - Le petit matériel : la bijoute : gueuse, barbouladou, calles, etc.
 - Le gros matériel : grue, tour, nacelle, rail travelling, dollies
 - Montage et démontage d'opérations
 - Accroches
 - Les tâches selon les moments du tournage
- Module 2 : Sécurité et ergonomie au travail
 - Formation sécurité, formation grue
 - Habilitations existante : nacelle, tour
 - Savoir porter des objets lourds
 - Bonnes pratiques
- Module 3 : Connaissances théoriques
 - Physique
 - Mécanique
 - Résistance des matériaux
 - Influence du vent

- Module 4 : Relations professionnelles/comportement
 - Cultiver son réseau
 - Savoir être sur le tournage
 - Rôle/positionnement du machiniste et du chef machiniste sur le tournage
- Module Chef machiniste
 - La direction d'une équipe
 - La relation avec les encadrants sur le tournage
 - Les responsabilités selon les étapes de travail : la préparation dont le repérage, le tournage
 - Les négociations avec les directeurs de production, avec les loueurs et les prestataires

6.4. Facteurs clés de succès

Du point de vue des chefs machinistes et machinistes, la mise en œuvre du CQP, si elle avait lieu, devrait être **un système simple, obligatoire, et impartial**, à l'instar de la visite médicale ou du permis poids lourds.

- Simple, avec des niveaux qui correspondent aux réalités de la progression dans le métier et donne un classement lisible pour les employeurs. Des formations courtes, 3 à 5 jours.
- Obligatoire pour les productions, qui ainsi n'auraient plus la possibilité de « casser les prix » en faisant appel à des non-professionnels.
- Impartial dans la constitution des jurys qui seront amenés à valider ou non les dossiers présentés.

Il faudrait, toutefois, conserver une certaine souplesse, pour ne pas heurter de front une population qui n'est pas habituée à de telles pratiques ; mais rendre le CQP obligatoire pour les générations arrivant sur le métier, de façon à ce qu'il rentre dans les mœurs.

Si le CQP s'adresse aux **jeunes professionnels**, il doit leur **être accessible financièrement**, particulièrement dans les premiers temps de leur activité professionnelle. Il faudrait alors modifier les conditions de l'AFDAS, afin que ceux qui n'ont pas encore leurs deux années d'intermittence puissent malgré tout voir leur CQP pris en charge.

Le CQP devrait en priorité contribuer à améliorer l'aspect le plus problématique du métier, celui de la sécurité, des CACES et habilitations trop éloignés de la réalité de leur activité. Ce qui veut dire que **les formations** dispensées devraient être revues pour être **adaptées aux spécificités du métier**.

Au-delà de la seule reconnaissance du métier de machiniste, la création du CQP pourrait permettre de travailler sur des **parcours professionnels** et sur le **long terme**. En y associant d'autres professions du secteur, ce qui permettrait aussi de **valoriser ces métiers** face aux formations généralistes des écoles notamment privées qui font l'impasse sur eux. Que ce soit l'occasion d'une **réflexion sur l'ensemble des métiers**, avec la création d'autres CQP, afin de ne pas stigmatiser les machinistes et faire **évoluer l'ensemble de la profession**.

L'idéal serait que le CQP soit assorti d'une grille de salaire qui rémunérerait l'expérience. *Un niveau machiniste et un niveau chef machiniste, ce serait l'occasion pour rémunérer*

*l'expérience. Ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui. Quelque soit l'ancienneté et l'expérience dans le métier, le salaire de base est toujours le même. Quant au différentiel entre machiniste et chef machiniste, il n'est que de 15 %.*⁶⁴

6.5. En conclusion

Les interviewés ont fait état de certaines craintes à propos d'un certificat de qualification professionnelle pour leur métier. Ils sont attachés à l'aspect « compagnonnage » de la formation et la richesse d'une population très diverse. Pourtant, ils ne récusent pas l'idée même de la formation, notamment dans le domaine de la sécurité. Ils sont exposés aux accidents plus que les autres professionnels aux côtés desquels ils travaillent et, se sentent, compte tenu des activités dont ils ont la charge sur le plateau, responsables de la sécurité générale du tournage, ce qui englobe aussi un éventuel public. Pour autant, ils ne veulent pas que cette responsabilité si essentielle de leur travail, ne soit détournée en responsabilité pénale.

Si le CQP devait voir le jour, ils en dessinent les contours, et dressent la liste des éléments essentiels à leurs yeux, pour que cette nouvelle réglementation ne soit pas une entrave mais bien un véritable apport à leur métier.

⁶⁴ Source : entretien chef machiniste, novembre 2012

7. Conclusion générale

Nous proposons ici des premiers éléments de conclusion générale qui ont vocation à être discutés et amendés lors de la présentation de l'étude, le 19 février.

Les machinistes et chefs machinistes représentent une population de 1 500 à 2 000 personnes, majoritairement des hommes bien que des femmes se mettent à exercer ce métier. Agés de 25 à 59 ans pour la plupart ils sont légèrement plus âgés que la moyenne de la population active française.

En cinéma et fiction audiovisuelle, le métier de machiniste est clairement défini et compris de la même façon par tous les intervenants. Il en est de même pour les qualités et compétences nécessaires à sa pratique. Avec une particularité notable pour le chef machiniste ; bien qu'intermittent à l'instar de la plupart de ses collègues d'autres corps de métier, son matériel, sa bijoute, l'oblige à être un chef d'entreprise par procuration.

Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel est aussi, comme d'autres secteurs économiques, en transformation et sujet à la crise économique. En transformation à travers l'évolution technologique, la réglementation sur le travail et la sécurité et les contraintes budgétaires. Sujet à la crise économique à travers les baisses de financement et les délocalisations croissantes.

Les interviewés sont conscients que leur métier, centré sur les mouvements de caméras et la sécurité sur le plateau, est à la croisée des chemins. La plupart des évolutions en cours conduisent à réduire leur territoire ou au contraire à les techniciser :

- d'un côté, par la recherche de la polyvalence qui amène les activités traditionnelles du machiniste sur le plateau à être exercées par d'autres corps de métier ;
- et d'un autre côté, par la nécessité d'être des spécialistes dans l'utilisation de certains matériels.

Ce métier n'existe pratiquement plus dans son acception générale dans le flux audiovisuel (émissions de plateau, retransmissions sportives) et dans l'évènementiel. Les chefs machinistes et machinistes restent, en revanche, un des postes essentiels du tournage dans le domaine de la fiction (cinématographique et télévisuelle).

La création d'un tel CQP et la réflexion qui peut s'amorcer autour n'est pas spontanément plébiscité par les machinistes mais se dégage en creux de ce qu'ils ont exprimés dans les interviews.

A la réflexion, un certain nombre de sujets s'inscriraient légitimement dans un cursus de formations (courtes) qui serait ensuite mis en pratique dans les tournages. La première approche du métier se ferait à partir du matériel utilisé par le machiniste, de la bijoute aux grues les plus évoluées. Une place importante serait accordée à la sécurité au sens le plus large du terme. D'autres thématiques ont émergées, comme celle concernant le positionnement relationnel du machiniste dans son métier. Pour les plus jeunes, un module sur la pratique de tournage aurait sa raison d'être, et pour les chefs machinistes, notamment ceux en devenir, un module spécifique sur « le management » pourrait les aider, dans cette période de transition professionnelle.

Ces formations n'ont pas vocation à créer une autre version du métier ou une nouvelle voie d'entrée dans le métier, mais bien à valider et valoriser l'expérience de ceux qui le pratiquent déjà, par le système de la VAE pour les plus anciens ou par celui de l'alternance

pour les plus jeunes. Il ne s'agit pas de rigidifier le système ou de mettre des entraves à l'entrée dans le métier, mais plutôt d'y mettre de l'ordre dans cette période d'incertitudes et de risques.

Des facteurs clés de succès ont été identifiés :

- Elaborer un dispositif, simple, obligatoire et impartial ;
- Apporter une aide aux jeunes motivés par la machinerie qui ont déjà commencé à faire leurs preuves et sont confrontés aux difficultés grandissantes de l'intermittence ;
- Faire évoluer les formations en matière de sécurité, CACES et habilitations, et mieux les adapter aux spécificités du métier de machiniste ;
- Mesurer le risque de créer un appel d'air avec la création du CQP, afin de mettre en place l'encadrement nécessaire du nombre d'organismes accrédités et du nombre de CQP délivrables ;
- S'inspirer de l'expérience du CFPTS, centre de formation reconnu pour sa qualité dans le domaine du spectacle vivant, en adaptant ses formations aux spécificités des productions cinématographiques et audiovisuelles.
- Présenter la création de ce CQP machiniste comme la première étape d'une politique de formation du secteur intégrant les autres métiers du tournage comme les électriciens, les directeurs de production, les régisseurs, etc.

* *

*

8. ANNEXES

8.1. Liste des interviewés

Chef machinistes		Nom	Prénom	Age	Dominante
1	1	Gong	Vatana	49 ans	Fiction TV
2	2	Garreau	Jeff	51 ans	Cinéma
3	3	Taravelle	Nicolas	30 ans	Fiction TV et cinéma
4	4	Embry	Xavier	46 ans	Cinéma
5	5	Tondowsky	Jérémie	33 ans	Fiction TV, unitaires et séries
6	6	Fontbonne	Gilles	59 ans	Cinéma
7	7	Bert	François	50 ans	Pub
8	8	Salmon	Daniel	62 ans	Cinéma
9	9	Blasco	Vincent	45 ans	Cinéma + fiction TV spécialisation nature
10	10	Canda	Stéphane	44 ans	Fiction + pub
11	11	Deschamp	Jean-Pierre	plus 50 ans	Cinéma et fiction TV (unitaires)
12	12	Lelièvre	Pascal	52 ans	France TV

Machinistes		Nom	Prénom	Age	Dominante
13	1	Motte	Bertrand	40 ans	Fiction TV
14	2	Doux	Grégory	27 ans	Flux
15	3	Moulin	Sophie	F 37ans	Cinéma
16	4	Ionio	Valentina	F 31 ans	Fiction TV, habite Bordeaux
17	5	Padilla	David	39 ans	Toutes fictions parfois courts métrages
18	6	Etien	Jean Charles	30 ans	élec. puis machin. depuis 2 ans fiction cinéma et téléfilms
19	7	Soubrier	Honoré	40 ans	Cinéma + fiction TV
20	8	Jager	Fabrice	Jeune	Flux
21	9	Corvez	Pierre Loup	33 ans	Fiction TV
22	10	Guibert	Laurent	42 ans	Flux/loto

Chefs Opérateurs		Nom	Prénom	Age	Dominante
23	1	Guichard	Eric	sup 50 ans	Cinéma
24	2	Duroux	Patrick	51 ans	Pub
25	3	Gravouil	Denis	40 ans	Cinéma & Documentaires
26	4	Brenguier	Dominique	60 ans	Fiction TV, unitaire et séries
27	5	Bourdon	Jean-Philippe	58 ans	Flux

Directeurs de Production		Nom	Prénom	Age	Dominante
28	1	Loutfi	Gilles	57 ans	Cinéma, long métrages
29	2	Fayer	Emmanuel	30 ans	Fiction TV
30	3	Herrera	Antoine	39 ans	Flux
31	4	Sikirdji	Philippe	56 ans	Publicité et événementiel
32	5	de Matteis	Toma	39 ans	Fiction TV (Producteur)
33	6	Leguern	Aude	39 ans	Flux
34	7	Lacolley	Cedric	35 ans	Flux
35	8	Fayer	Jean-Pierre	62 ans	Fiction TV, Producteur Délégué

Réalisateurs		Nom	Prénom	Age	Dominante
36	1	Carné	Tristan	42 ans	Flux - Grosses émissions direct
37	2	Grall	Sébastien	57 ans	Fiction TV
38	3	Chiche	Bruno	45 ans	Cinéma
39	4	Huppert	Caroline	59 ans	Fiction TV

Loueurs		Nom	Prénom	Société	Dominante
40	1	Gonzales	Robert	Camagrip	Directeur
41	2	Rodriguez	Leonel	Novagrip	Associé
42	3	Rodier	Denis	Taipan	DG
43	4	Kleindienst	Laurent	TSF	Directeur commercial
44	5	Payet	Philippe	Papaye	PDG
45	6	Pollacci	Nicolas	Louma	PDG
		Lavalou	Jean Marie	Systems	Concepteur de la grue

Autres		Nom	Prénom		Dominante
46	1	Marc	Caroline	Francetélévisions	Responsable d'exploitation des plateaux
47	2	Aubert	Jack	Producteurs AV	Délégué aux Affaires sociales
48	3	Robert	Dominique	SNTPCT	Responsable syndical
49	4	Beaumont	Yves	CCHS Cinéma	Responsable
50	5	Ferrier	Patrick	CFPTS	Directeur

8.2. Liste des graphiques et figures

FIGURE 1 : CONSTITUTION DU PANEL DES 50 INTERVIEWES	7
FIGURE 2 : LA POPULATION MACHINISTE	10
FIGURE 3 : NOMBRE ET POURCENTAGE DE MACHINISTES ET DE CHEFS MACHINISTES	10
FIGURE 4 : NOMBRE DE MACHINISTES ET CHEFS MACHINISTES.....	10
FIGURE 5 : REPARTITION PAR AGE DE LA POPULATION MACHINISTE	11
FIGURE 6 : REPARTITION PAR REGION DE LA POPULATION MACHINISTE.....	12
FIGURE 7 : PRINCIPALES CAUSES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRET	18
FIGURE 8 : CACES OBLIGATOIRES POUR LE METIER DE MACHINISTE CINEMA.....	19
FIGURE 9 : TAILLE DES EQUIPES PAR FORMAT DE TOURNAGE	28
FIGURE 10 : ETUDE COMPAREE DES CONVENTIONS COLLECTIVES	30
FIGURE 12 : EVOLUTION DU NOMBRE DE FILMS AGREES PAR LE CNC	35
FIGURE 13 : EVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL D'IMMATRICULATION	40
FIGURE 14 : EVOLUTION DU NOMBRE DE LIGNE D'ACTIVITES TOUS MACHINISTES	40

8.3. Guides d'entretiens

8.3.1. Guide d'entretien « chef machiniste et machiniste »

1) Identification de l'interviewé

- Chef machiniste ou machiniste
- Sexe, âge
- Les différents types de tournages sur lesquels il travaille : ciné, TV, Stock/flux
- Intitulé des films, fictions ou émissions fait dernièrement, avec nom des producteurs et diffuseurs

2) Entrée dans le métier de machiniste et recrutement

- Comment êtes vous entré dans ce métier ? Quelles sont, en général, les conditions d'accès au métier ?
- Avez-vous une formation initiale ? Et laquelle ?
- Depuis combien de temps l'exercez-vous ?
- Comment les « employeurs », productions recrutent-ils ? Qui vous choisi et qui vous embauche sur un tournage, chef op, producteur, réalisateur ? autres ?
- Est-ce que le recrutement et ses procédures ont évolué dans le temps ?
- Quel est le statut : intermittent, CDI, à la tête de sa « petite » entreprise?

- Quelle est la progression possible du machiniste dans sa carrière ?
- Quel est le niveau de rémunération (jours ou mois ou ?) en début et fin de carrière ? préciser dans la pratique (pas en fonction du taux horaire des conventions collectives)
- De quelle convention collective vous dépendez. Quelle définition du métier, quelle catégorie, quel niveau de rémunération ?

3) Le métier de machiniste et son évolution

- Quelle définition donnez-vous du métier de machiniste ?
- Quels sont les pré-requis (les savoirs de bases)
- Quelles sont les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier (le cœur des compétences et les compétences élargies) ?
- Quelles sont les qualités nécessaires pour bien faire ce métier ?
- Ces compétences ont-elles évolué depuis que vous êtes dans ce métier ? Comment ? et pourquoi ?
- Quelles sont les activités que réalise dans son travail le machiniste dans les différents contextes de sa pratique ? Et ces activités ont-elles évoluées, sous quelle impulsion et comment ?

4) La pratique du métier de machiniste dans ses différentes conditions d'exercice

- Quels sont les différents types de films ou émissions que vous faites ?
- Est-ce que la pratique du métier est différente dans ces différents tournages et en quoi (cinéma, audiovisuel, publicité, diffuseurs et différents genres de programmes) ?
- Prenons des exemples relativement récents : vous me direz

Type de tournage	Ex pub pour Hermès	Ex série X pour Canal+
Budget/chaine/producteur/marque	-	-
Nombre de jours	-	-
Nombre de machinistes	-	-
Nombre de renforts et combien de jours	-	-
Pratique spécifique du métier	-	-
Divers	-	-

- Quelles sont les évolutions possibles de ce métier et, en conséquence, les compétences futures
 - o Avec les évolutions technologiques, le renforcement de la contrainte budgétaire, la délocalisation actuelle de certains tournages, etc. comment ce métier va-t-il évoluer et à quel rythme ?
 - o Quelles sont les compétences nécessaires aujourd'hui et quelles seront-elles demain ?

5) Profil des machinistes et nombre

- Selon vous quel est le profil de la population des machinistes
 - o Sexe ?
 - o Age ?
 - o Formation
 - o Niveau de revenu
- Pensez vous que dans l'avenir on va avoir besoin de plus de machinistes ou au contraire que c'est un métier qui va régresser ?

- Est-ce que depuis que vous exercez ce métier, le nombre de machinistes, le besoin qu'il y a de ce métier dans le secteur a augmenté ou a baissé ?
- Est-ce que vous avez une idée du nombre de chefs machinistes et machinistes qui peuvent être comptabilisés aujourd'hui ?
- Si oui comment arrivez vous à ce chiffre ?
- Si non comment pensez vous qu'on puisse arriver à savoir combien il y a de machinistes dans le secteur ?

6) Formation et besoins de formation

Revenons sur la formation

- Quelles sont les formations nécessaires, obligatoires, que doit avoir un machiniste, un chef machiniste ?
- Quelles certifications d'utilisation de matériel, de construction ? Y en a-t-il des spécifiques sur certains tournages ?
- Comment progresse-t-on dans ce métier ? Vers quels autres métiers peut évoluer un machiniste au sein du secteur audiovisuel, dans un autre secteur ?
- Quels sont vos souhaits d'évolutions dans le métier, dans le secteur ?
- Comment se fait la formation dans ce métier, « sur le tas », avec les certifications ?
- La formation du machiniste est-elle suffisante ou y a-t-il des manques ? Lesquels ?
- Quelles formations faudrait-il mettre en place ? et pourquoi ?
- Y a-t-il des formations professionnelles, continues pour les machinistes ?

7) Opportunité d'un CQP Machiniste

La problématique de la CPNEF-AV est de savoir si ce métier devrait disposer d'une certification de qualification professionnelle, attestant d'une "qualification" c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un "référentiel", cette certification étant reconnue par l'Etat.

Cette certification pourrait être accessible en VAE, c'est à dire par présentation d'un dossier et entretien avec un jury de professionnels du secteur.

- Quel serait selon vous l'intérêt (les intérêts) de la création d'un CQP pour le métier de machiniste ?
 - En spontané
 - En assisté : reconnaissance, facilitation à l'embauche, mobilité etc.
 - Pour qui : les machinos, ses encadrants ? filière audiovisuelle ?
- Quels risques, point négatifs comporte selon vous la création d'un CQP pour le métier de machiniste ?
 - En spontané
 - En assisté : appel d'air pour une profession qui ne compterait pas suffisamment d'opportunités,
 - Pour qui : machino ? encadrant ? ? filière audiovisuelle
- Est-il opportun de créer un CQP de machiniste ?
 - Oui pourquoi ?
 - Non pourquoi ?
- Seriez-vous intéressé vous-même par une VAE dans le cadre d'un CQP de machiniste ?

8.3.2. Guide d'entretien « Encadrants »

1) – Identification de l'interviewé

- Vous êtes :
 - Chef opérateur
 - Directeur de production
 - Réalisateur
 - Loueurs
- Votre statut :
 - Indépendant, intermittent :
 - pour quelles entreprises travaillez vous le + souvent ?
 - Salarié :
 - Dans quelle entreprise ?
 - Patron de votre entreprise :
 - De quelle entreprise ?
 - autres
- Vous êtes plutôt spécialisé en : fiction cinéma, TV, Pub ou émissions de flux en TV (préciser ; jeux, magazine, talk show, etc.)
- Intitulé des films, fictions ou émissions fait dernièrement, avec nom des producteurs et diffuseurs
- Votre formation initiale, continue ?
- Sexe,
- Age
 - 25/39 ans
 - 40/55ans
 - + de 55 ans

2) Compétences des machinistes

- Travaillez-vous avec des machinistes ?
 - Sur chacune de vos productions ou réalisations
 - Parfois (à expliciter) : 2 sur 3, 1 sur 2, moins souvent
- Quelle définition donneriez-vous du métier de machiniste ?
- Quels sont, pour vous, les pré-requis (les savoirs de bases) et les compétences nécessaires à l'exercice du métier de machiniste (le cœur des compétences et les compétences élargies) ?
- Quelles sont les qualités nécessaires pour être un bon machiniste ?
 - Ces compétences ont-elles évolué depuis que vous êtes dans ce métier ? Comment ? et pourquoi ?
- Quelle est la progression possible du machiniste dans sa carrière ?

3) La pratique du métier de machiniste dans ses différentes conditions d'exercice

- Quelles sont les activités que réalise dans son travail le machiniste dans les différents contextes de sa pratique ? Et ces activités ont-elles évoluées, sous quelle impulsion et comment ?
- Est-ce que la pratique du métier de machiniste est différente dans les différents tournages et en quoi (cinéma, audiovisuel, publicité, diffuseurs et différents genres de programmes) ?
- Prenons des exemples relativement récents : vous me direz

Type de tournage	Ex pub pour Hermès	Ex série X pour Canal+
Budget/chaine/producteur/marque	-	-
Nombre de jours	-	-
Nombre de machinistes	-	-
Nombre de renforts et combien de jours	-	-
Pratique spécifique du métier	-	-
Divers	-	-

- Quelles sont les évolutions possibles de ce métier et, en conséquence, les compétences futures nécessaires
 - Avec les évolutions technologiques, le renforcement de la contrainte budgétaire, la délocalisation actuelle de certains tournages, etc. comment ce métier va-t-il évoluer et à quel rythme ?
 - Quelles sont les compétences nécessaires aujourd'hui et quelles seront-elles demain ?

4) Recrutement des machinistes

- Quelles sont, en général, selon ce que vous en savez, les conditions d'accès au métier de machiniste ?
- Comment les « employeurs », productions recrutent-ils les machinistes ? Qui les choisit et qui les embauche : les, chefs opérateurs, les producteurs, les réalisateurs ? les loueurs de matériel, autres ?
- Avec quelle convention collective fonctionnez-vous ? Une seule, des différentes ? Quelle définition du métier, quelle catégorie, quel niveau de rémunération ?
- Vous-même vous arrive-t-il d'avoir à recruter des machinistes ? si oui comment procédez-vous ?
 - Toujours avec les mêmes machinistes, que vous connaissez depuis longtemps, quel que soit le tournage
 - Vous établissez un profil idéal et des compétences nécessaires selon le tournage et vous vous renseignez sur qui peut correspondre
 - Autres
 - Y-a-t-il des machinistes « stars » que toutes les productions s'arrachent ?
- A votre connaissance, est-ce que le recrutement et les procédures de recrutement concernant les machinistes ont évolué dans le temps ?
- Quel est le statut le plus fréquent des machinistes: intermittent, CDI, à la tête de sa « petite » entreprise ? ou plusieurs statuts en même temps ?
- Quelle est, de votre point de vue, l'évolution possible du machiniste salarié ou de l'intermittent dans sa carrière ?
- Connaissez vous le niveau de rémunération (jours ou mois ou ?) d'un machiniste en début et en fin de carrière ? préciser dans la réalité (pas en fonction du taux horaire des conventions collectives)

5) Formation des machinistes

- Y-a-t-il une formation initiale de machiniste ? si oui laquelle ?
- Comment se fait la formation dans ce métier, « sur le tas », avec les certifications ?
- Quelles sont les formations nécessaires, obligatoires, que doit avoir un machiniste, et un chef machiniste ?

- Quelles certifications d'utilisation de matériel, de construction ? Y en a-t-il des spécifiques sur certains tournages ?
- La formation du machiniste est-elle suffisante ou y a-t-il des manques ? Lesquels
- Quelles formations faudrait-il mettre en place ? et pourquoi ?
- Y a-t-il des formations professionnelles continues pour les machinistes ?
- Comment progresse-t-on dans ce métier ? Vers quels autres métiers peut évoluer un machiniste au sein du secteur audiovisuel, dans un autre secteur ?

6) Profil des machinistes et nombre

- Selon vous quel est le profil de la population des machinistes
 - Sexe ?
 - Age ?
 - Formation
 - Niveau de revenu
- Pensez vous que dans l'avenir on va avoir besoin de plus de machinistes ou au contraire que c'est un métier qui va régresser ?
- Est-ce que depuis que vous travaillez dans le secteur, le nombre de machinistes, le besoin qu'il y a de ce métier dans le secteur a augmenté ou a baissé ?
- Est-ce que vous avez une idée du nombre de chefs machinistes et machinistes qui peuvent être comptabilisés aujourd'hui ?
- Si oui comment arrivez-vous à ce chiffre ?
- Si non comment pensez vous qu'on puisse arriver à savoir combien il y a de machinistes dans le secteur ?

7) Opportunité d'un CQP Machiniste

La problématique de la CPNEF-AV est de savoir si ce métier devrait disposer d'une certification de qualification professionnelle, attestant d'une "qualification" c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un "référentiel", cette certification étant reconnue par l'Etat.

Cette certification pourrait être accessible, soit en alternance (périodes sur le terrain et périodes de formation théorique) soit en VAE (validation des acquis de l'expérience), c'est à dire par présentation d'un dossier et entretien avec un jury de professionnels du secteur à l'issue desquels le certificat sera ou pas délivré.

- Quel serait selon vous l'intérêt (les intérêts) de la création d'un CQP pour le métier de machiniste ?
 - En spontané
 - En assisté : reconnaissance, facilitation à l'embauche, mobilité etc.
 - Pour qui : les machinistes, ses encadrants ? filière audiovisuelle ?
- Quels risques, point négatifs comporte selon vous la création d'un CQP pour le métier de machiniste?
 - En spontané
 - En assisté : appel d'air pour une profession qui ne compterait pas suffisamment d'opportunités,
 - Pour qui : machinistes ? encadrants ? filière audiovisuelle ?
- Est-il opportun de créer un CQP de machiniste?
 - Oui pourquoi ?
 - Non pourquoi ?

Si le CQP existait, seriez vous plus enclin à travailler (recruter) avec un machiniste ayant le CQP ? ou cela ne ferait-il aucune différence pour vous ?

8.3.3. Guide d'entretien « DRH »

1) Identification de l'interviewé

- Votre entreprise
- Vous êtes : fonction exacte
- Les recrutements dont vous êtes responsable : (par chaîne, genres d'émissions, autres)

2) Recrutement des machinistes

- Quel nombre de machinistes recrutez-vous par an ? (Nombre d'individus, nombre d'émissions concernées, chefs et machinistes)
- Combien de jours/hommes cela représente-t-il dans votre entreprise ?
- Quel est le statut des machinistes dans votre entreprise ?
 - Salarié
 - Intermittent
 - Patron de leur « petite entreprise »
 - autres
- Avec quelle convention collective fonctionnez-vous ? Une seule, des différentes ? Quelle définition du métier, quelle catégorie, quel niveau de rémunération ?
- Comment recrutez-vous les machinistes ?
- Qui les choisit : les chefs opérateurs, les producteurs, les réalisateurs ? autres ?
- Comment procédez-vous pour les recrutements de machinistes : critères et mode de recrutement?
 - Quels sont vos critères de recrutement des CM et C ?
 - Vous recrutez toujours les mêmes, que vous connaissez depuis longtemps, quel que soit le genre de programme
 - Vous établissez un profil idéal et des compétences nécessaires selon le programme et vous vous renseignez sur qui peut correspondre.
 - Faites vous attention à mixer les âges (des plus vieux et des plus jeunes), le sexe (avoir également des femmes), la parité H/F est-elle un sujet pour vous ?
 - Autres
 - Y-a-t-il des machinistes « stars » que toutes les productions s'arrachent ?
- A votre connaissance, est-ce que le recrutement et les procédures de recrutement concernant les machinistes ont évolué dans le temps ?
- Quel est le niveau de rémunération (jours ou mois ou ?) d'un machiniste en début et en fin de carrière ? préciser dans la réalité (pas en fonction du taux horaire des conventions collectives)

3) Le métier de machiniste

- Quelle définition donneriez-vous du métier de machiniste ?
- Quelles sont, en général, selon ce que vous en savez, les conditions d'accès au métier de machiniste ?
- Quels sont, pour vous, les **pré-requis** (les savoirs de bases) et les **compétences** nécessaires à l'exercice du métier de machiniste (le cœur des compétences et les compétences élargies) ?
- Quelles sont les qualités nécessaires pour être un bon machiniste ?
- Ces compétences ont-elles évolué ? depuis quand ? comment ? et pourquoi ?

- Quelles sont les activités que réalise dans son travail le machiniste dans les différents contextes de sa pratique ? Et ces activités ont-elles évoluées, sous quelle impulsion et comment ?
- Est-ce que la pratique du métier de machiniste est différente en fonction des différents genres de programmes?
- Prenons des exemples relativement récents : vous me direz

Type de tournage	Ex pub Jeu XXX	Magazine plateau + reportages
Budget/chaine/producteur/marque	-	-
Nombre de jours	-	-
Nombre de machinistes	-	-
Nombre de renforts et combien de jours	-	-
Pratique spécifique du métier	-	-
Divers	-	-

- Quelles sont les évolutions possibles de ce métier et, en conséquence, les compétences futures nécessaires
 - Avec les évolutions technologiques, le renforcement de la contrainte budgétaire, la délocalisation actuelle de certains tournages, etc. comment ce métier va-t-il évoluer et à quel rythme ?
 - Quelles sont les compétences nécessaires aujourd'hui et quelles seront-elles demain ?
- Quelle est, de votre point de vue, l'évolution possible du machiniste salarié ou de l'intermittent dans sa carrière ?

4) Profil des machinistes et nombre

- Quel est le profil de la population des machinistes
 - Sexe ?
 - Age ?
 - Formation
 - Niveau de revenu
- Pensez vous que dans l'avenir on va avoir besoin de plus de machinistes ou au contraire que c'est un métier qui va régresser ?
- Est-ce que depuis que vous exercez ce métier, le nombre de machinistes, le besoin qu'il y a de ce métier dans le secteur a augmenté ou a baissé ?
- Est-ce que vous avez une idée du nombre de chefs machinistes et machinistes qui peuvent être comptabilisés aujourd'hui ?
- Si oui comment arrivez vous à ce chiffre ?
- Si non comment pensez vous qu'on puisse arriver à savoir combien il y a de machinistes dans le secteur ?

5) Formation des machinistes

- Y-a-t-il une formation initiale de machiniste ? si oui laquelle ?
- Comment se fait la formation dans ce métier, « sur le tas », avec les certifications ?
- Quelles sont les formations nécessaires, obligatoires, que doit avoir un machiniste, et un chef machiniste ?
- Quelles certifications d'utilisation de matériel, de construction ? Y en a-t-il des spécifiques sur certains tournages ?
- La formation du machiniste est-elle suffisante ou y a-t-il des manques ? Lesquels
- Quelles formations faudrait-il mettre en place ? et pourquoi ?

- Y a-t-il des formations professionnelles continues pour les machinistes ?
- Comment progresse-t-on dans ce métier ? Vers quels autres métiers peut évoluer un machiniste au sein du secteur audiovisuel, dans un autre secteur ?

6) Opportunité d'un CQP Machiniste

La problématique de la CPNEF-AV est de savoir si ce métier devrait disposer d'une certification de qualification professionnelle, attestant d'une "qualification" c'est-à-dire de capacités à réaliser des activités professionnelles dans le cadre de plusieurs situations de travail, à des degrés de responsabilités définis dans un "référentiel", cette certification étant reconnue par l'Etat.

Les conditions de mise en œuvre et d'obtention du CQP seraient définies par la branche audiovisuelle.

Le CQP est accessible à partir d'une expérience professionnelle de 3 ans. Il peut se préparer dans le cadre de la formation continue (formation en alternance, examens intermédiaires et final, décision d'un jury constitué de professionnels)

Cette certification pourrait être accessible en VAE, c'est à dire par présentation d'un dossier et entretien avec un jury de professionnels du secteur.

- Quel serait selon vous l'intérêt (les intérêts) de la création d'un CQP pour le métier de machiniste ?
 - En spontané
 - En assisté : reconnaissance, facilitation à l'embauche, mobilité etc.
 - Pour qui : les machinos, ses encadrants ? filière audiovisuelle ?
- Quels risques, point négatifs comporte selon vous la création d'un CQP pour le métier de machiniste ?
 - En spontané
 - En assisté : appel d'air pour une profession qui ne compterait pas suffisamment d'opportunités,
 - Pour qui : machino ? encadrant ? ?filière audiovisuelle
- Est-il opportun de créer un CQP de machiniste ?
 - Oui pourquoi ?
 - Non pourquoi ?
- Si le CQP existait, seriez vous plus enclin à recruter des machinistes ayant le CQP ? ou cela ne ferait-il aucune différence pour vous ?